



ASSOCIATION
AVENIR DYSPHASIE
FRANCE

www.dysphasie.org

avenir.dysphasie@wanadoo.fr

01-34-51-28-26

Parole, Paroles Edition Spéciale n°52

8^{ème}
Journée des
dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Inventer pour les DYS Innover pour tous !

à la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre

Des innovations venues du Québec,
du matériel informatique adapté,
un guide pour une meilleure orientation,
une pédagogie innovante à l'école,
Une adaptation au code de la route...



Fédération
française
des Dys





La dysphasie 5 en questions

1 - Qu'est-ce que la dysphasie ?

C'est un **trouble spécifique et durable du langage**, qui se distingue, par sa sévérité et ses caractéristiques, des simples retards d'acquisition du langage. Il s'accompagne souvent des difficultés d'apprentissage du langage écrit. Ces troubles vont pénaliser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle.

Il touche 2% de la population, soit **plus d'un million de personnes en France**.

2 - Quelles en sont les causes ?

L'enfant dysphasique n'a **ni déficit intellectuel fixé, ni trouble sensoriel, ni trouble grave de la personnalité**. L'origine de ce trouble est actuellement à l'état d'hypothèses, vraisemblablement d'ordre neurologique.

3 - Quels sont les principaux signes ?

La dysphasie peut être plus ou moins sévère et se manifester sous des formes diverses :

paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral... Le langage va présenter des caractères déviants et instables dans le temps.

4 - Que faire et à quel moment ?

- Un **diagnostic pluridisciplinaire** : psychométrique, langagier, psychomoteur...
- Vérifier l'audition et la vision, y compris l'oculomotricité.
- Un bilan par un pédopsychiatre pour éliminer les diagnostics de troubles d'origine psychiatrique.

Un **accompagnement thérapeutique de la famille** pourra être d'un grand soutien.

Les **évaluations thérapeutiques peuvent être pratiquées avant 3 ans afin de proposer une éducation précoce dans le cadre familial**.

Le diagnostic développemental ne sera cependant posé que vers 4 -5 ans.

L'orthophonie sera soutenue entre 4 et 10 ans (souvent 3 séances par semaine) pour rééduquer les troubles et mettre en place éventuellement des systèmes alternatifs (la langue des signes, pictogrammes...).

5 - Avec quel type de scolarité ?

Une collaboration étroite entre les enseignants, les professionnels de santé et les parents doit s'établir le plus tôt possible pour une prise en charge homogène et adaptée.

La dysphasie a **une incidence directe sur les apprentissages scolaires**. Il n'existe actuellement, en France, que très peu de structures scolaires adaptées à leurs besoins : inclusion scolaire individuelle (avec ou sans AVS) ou collective (CLIS, UPI) et établissements spécialisés.

NOTRE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

-> un nouveau regard toujours tourné vers l'avenir

-> un nouveau logo plus lumineux

-> un nouveau slogan

Nos objectifs, nos actions

Le préfixe « **DYS** » désigne les difficultés de fonctionnement :

« **DYSPHASIE** » s'applique au langage oral

« **DYSLEXIE** » à la lecture, entraînant le plus souvent la dysorthographe

« **DYSCALCULIE** » aux mathématiques

« **DYSGRAPHIE** » à l'écriture, au dessin

« **DYSPRAXIE** » au geste

Depuis sa création en 1992, **AVENIR DYSPHASIE France et ses 34 représentations régionales** (voir carte de France sur notre site) accompagnent les enfants, les adultes et leur famille.

Notre objectif premier est d'**informer** parents, médecins, enseignants, rééducateurs de la réalité des troubles dysphasiques et des troubles qui lui sont associés (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, troubles de l'attention...).

Nous agissons également auprès des pouvoirs publics et des professionnels pour faire progresser le **dépistage et la prise en compte par l'Éducation nationale des besoins spécifiques de ces enfants** (AVS, adaptation aux examens, logiciels...).

Pour les adultes, nous organisons des clubs de rencontre, d'échange d'information et des interventions nationales ou locales en faveur de leur **insertion professionnelle**.

Notre association propose des colloques, des soirées-débats, des rencontres parents-professionnels et co-organise la Journée nationale des Dys.

Quel avenir pour nos enfants ?

On ne « guérit » pas de la dysphasie. Ce trouble perdure toute la vie.

Son évolution varie d'un individu à l'autre.

Les rééducations et la stimulation intellectuelle multiplieront les chances de mener à bien une vie sociale et professionnelle.

SOMMAIRE

**LA DYSPHASIE EN 5 QUESTIONS
NOS OBJECTIFS, NOS ACTIONS..... 2**

**Ouverture de la 8^e Journée
« INVENTER POUR LES DYS,
INNOVER POUR TOUS »**
Florence FAVREL-FEUILLADE, Vincent LOCH-
MANN, Jean-Louis GARCIA et Béatrice
GILLE..... 4

**Le nouveau guide de la FFDYS
RÉUSSIR SON ORIENTATION ET SA VIE
PROFESSIONNELLE QUAND ON EST DYS**
Olivier BURGER et Nicolas BONNET..... 8

**PÉDAGOGIE POUR LES DYS,
PÉDAGOGIE POUR TOUS**
Francine LUSSIER..... 11

**MATÉRIEL ADAPTÉ, QUOI DE NEUF POUR
LESDYS ?** Pascal MADJALIAN, Barnabé et
Chantal VALERI..... 36

**DYS MAIS ÉLÈVE AVANT TOUT, QUE PRO-
POSE L'ÉCOLE ?**
Corinne GALLET, Georges MAIRAND, Maryse
BOURGEOIS-POULIN et Jacques BIRIN-
GER..... 46

**L'ADAPTATION DE L'APPRENTISSAGE DU
CODE DE LA ROUTE ET DE LA CONDUITE
AUX BESOINS DES DYS**
Elisabeth JOSEPH, Sarah BENZAQUI, Marie-
Emmanuelle IDIART et Catherine BUTIKO-
FER..... 62

REDACTION

édition

Frédérique Scheibling-Sève

Nathalie Grima

transcription

Laurence Lhombreaud,

Frédérique Scheibling-Sève

Isabelle Fortuna-Panayi

correction

Frédérique Scheibling-Sève

Nathalie Grima

maquette

Bernard Groh

rewriting

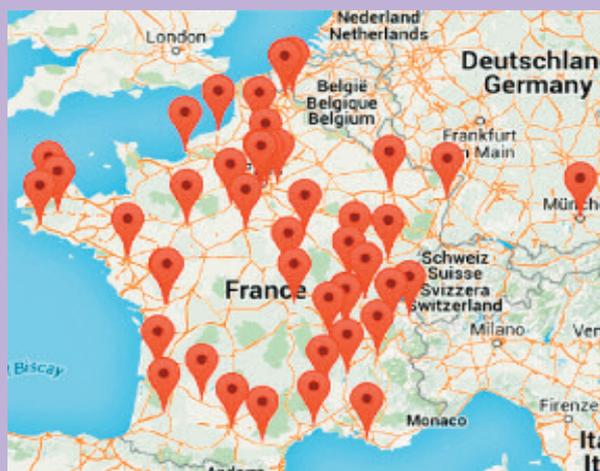
Isabelle Fortuna-Panayi

Frédérique Scheibling-Sève

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Pour la 8^e année consécutive, la Fédération Française des Dys a lancé en partenariat avec la Fédération des APAJH la Journée nationale des Dys.

Aujourd'hui, cette Journée est attendue, elle est devenue incontournable pour toutes les associations et relais en France et à l'étranger !



Les adhérents et les antennes d'AAD, aux côtés des associations Dys ont été, encore une fois, très actifs dans la préparation de cette Journée
BRAVO et MERCI !

Prendre en compte au quotidien les enfants et les adultes porteurs de ces troubles, c'est le défi qu'affrontent toutes les familles encore et toujours. Pour que cette prise en charge ne soit plus un défi, des outils, des organisations et des parcours d'accompagnement spécifiques restent à améliorer ou à trouver.

Dans une logique d'accessibilité universelle et une société inclusive, retrouvez tout au long de ces pages la Journée des Dys 2014 !

Nathalie GROH



à la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre



Pour Florence FAVREL-FEUILLADE, *directrice du CHU du Kremlin-Bicêtre*, c'est grâce aux acteurs associatifs, au plus proche des familles et de leur quotidien, que l'information et l'amélioration de la prise en charge des troubles dys se développent en France.

Elle évoque les progrès depuis 2007 :

Lors de la 1^{re} manifestation de cette Journée, le repérage et la prise en compte des troubles cognitifs spécifiques, troubles du langage et des apprentissages, venait d'être inscrit dans la loi sur l'avenir de l'école, après avoir été reconnu dans le plan langage en 2001. Grâce à cette reconnaissance primordiale, les enfants scolarisés atteints de troubles dys, doivent aujourd'hui bénéficier d'adaptations pour compenser leurs difficultés. Pour les cas les plus graves, il existe également des structures adaptées pour garantir un enseignement personnalisé qui offre à l'enfant les moyens et le confort d'un apprentissage serein. Les projets personnalisés de scolarisation et les adaptations assumées par les académies sont importants pour éviter l'échec scolaire et l'exclusion. Ces mesures et recommandations sont le fruit d'un travail permanent d'information et de sensibilisation dont on voit aujourd'hui le dynamisme et la motivation par l'organisation de cette Journée. De nombreux progrès restent encore à effectuer, en matière de dépistage, de moyens de prise en charge et de recherche.

L'enjeu des professionnels est de mieux prévenir, mieux identifier les enfants et adultes porteurs d'un trouble dys, mieux les prendre en charge et les accompagner, eux et leurs familles,

réseau tap



A Bicêtre, le Centre Référence des Troubles des Apprentissages accompagne chaque année en consultation ou en hospitalisation de jour 1500 patients dont près de 800 nouveaux patients. 35 d'entre eux sont des enfants accueillis au sein de l'unité de rééducation neuro-infantile dans une véritable école à l'hôpital pour suivre un enseignement très spécialisé, même si les crédits de recherche sont très difficiles à obtenir.

Bicêtre continue à chercher des financements, de monter des projets, des actions d'informations et de sensibilisations afin de faire avancer la recherche mais aussi de faire connaître, comprendre et reconnaître les troubles dys. Cette motivation est puisée dans l'exemple des plus jeunes des patients, eux qui débutent dans la vie avec un handicap qu'ils affrontent au quotidien avec une ferveur remplie d'espoir.



Fédération française des Dys



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap

Vincent LOCHMANN



Nous sommes très heureux d'être aujourd'hui au Kremlin-Bicêtre

parce que cet hôpital a été un précurseur, un lieu où il y a déjà longtemps, on accueillait les enfants avec un trouble des apprentissages. C'est un lieu d'innovation et les professionnels qui ont été à l'origine (et encore aujourd'hui) sont des partenaires précieux.

Pour Jean-Louis Garcia, « la Journée nationale des Dys, c'est un peu comme la fête de la Musique », car plein de gens s'en sont emparés. Aujourd'hui en France, il y a en effet de nombreuses initiatives en région : à Lyon, à Marseille, à Strasbourg... y compris dans le sud de l'Ardèche... Il est important d'avoir cette proximité où les professionnels de santé rencontrent les professionnels de l'Éducation, les familles, les professionnels de l'emploi pour échanger autour de ces jeunes et de ces adultes. Le deuxième point commun avec la fête de la musique est que c'est un moment convivial !

Jean-Louis GARCIA



On peut espérer, que l'Europe et même le monde entier s'en emparent, comme

c'est le cas pour la fête de la Musique. C'est la 8^e année que l'on travaille ensemble. C'est important de rassembler des mouvements divers, comme la Fédération Française des Dys et la Fédération des APAJH. Notre préoccupation, ce sont les personnes que nous accompagnons, quelque soit leur âge.

« Inventer pour les Dys, Innover pour tous », c'est agir pour améliorer la cité, la société, la rendre plus inclusive pour des concitoyens en situation de handicap. Ce que la société fait pour eux est utile pour toute la société. Ce n'est pas une action communautariste : c'est une action d'intérêt général.

La présence de Madame la Rectrice est la marque de l'intérêt que l'institution Éducation nationale porte aux travaux que nos associations conduisent afin qu'il y ait plus d'égalité pour ceux qui ont des difficultés et afin de mettre tout en œuvre pour que les moyens permettent, non d'effacer ces difficultés, mais d'aller au-delà des difficultés.



Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, représente la ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle exprime son soutien, son intérêt, mais aussi sa volonté d'agir. Pouvoir bien s'exprimer, bien comprendre, lire, écrire, compter, se concentrer sont des apprentissages



et des comportements qui sont à la base du cursus scolaire, mais aussi qui sont à la base de la sociabilisation des jeunes et de tous les comportements attendus dans notre société pour vivre, pour être en relation avec les autres, mais aussi pour travailler. L'Éducation nationale travaille depuis de longues années à mettre en œuvre une prise en charge efficace de ces élèves qui ont des besoins particuliers.

CE QUI EST FAIT ET CE QU'IL RESTE À FAIRE !

1) Le repérage des élèves qui ont des troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Ce repérage doit se faire avec les professionnels, avec les familles. Il est extrêmement important qu'il puisse se faire le plus tôt possible dans la vie d'un enfant **afin que l'Éducation nationale puisse, dès lors, s'adapter et non pas adapter l'enfant.**

L'inclusion scolaire est l'objectif premier. Depuis la loi de 2005, la priorité n'est pas simplement l'inclusion en terme d'accès, mais aussi qualitativement, une inclusion permettant à un enfant d'avoir toute sa place au sein de l'Éducation nationale ; ce qui signifie de mieux le prendre en compte, mieux le repérer, de faire des différenciations pédagogiques, d'avancer avec les parents, les familles, les professionnels pour mettre en place des aménagements qui permettent un suivi individualisé, mais qui permettent aussi son intégration dans le collectif qu'est l'école, car l'école est aussi une institution collective.

2) La formation des enseignants

Il y avait un déficit de prise de conscience, d'analyse, d'observation, de recherche sur ces troubles. L'Éducation nationale a donc un grand besoin de formation des enseignants. **L'objectif des enseignants est que tous les élèves réussissent à l'école, quels qu'ils soient et comme ils sont.** Il est essentiel de continuer à former les enseignants en formation initiale. Cela se fait désormais dans les ESPE, mais aussi en formation continue pour que l'intégralité des générations d'enseignants ait été formée.

3) Les outils

- Le **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** pour les élèves qui sont en situation de handicap ;
- Le **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** pour les élèves dont les difficultés sont la conséquence d'un trouble des apprentissages ;

- **Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) mis en place pour les élèves malades.**

Ces trois formes de projets/plans correspondent à des cibles différentes. L'Education nationale doit travailler avec les familles et les professionnels afin qu'ils soient le plus efficace possible.

- **Le recrutement important d'AVS (Assistant(e)s de Vie Scolaire qui accompagnent les élèves en situation de handicap deviennent des AESH, Accompagnant(e)s d'Elèves en Situation de Handicap).** Leur « CDIisation » devrait permettre de considérer qu'il est extrêmement important que ces personnels d'accompagnement soient stables.

- **Les ressources pédagogiques, les apports du numérique :** on attend beaucoup des nouveaux outils numériques, des transformations des modes de production et de diffusion de l'information et des connaissances pour aider de façon très particulière les jeunes élèves qui ont des troubles des apprentissages. Parallèlement, beaucoup de ressources pédagogiques sont en train d'être mises en ligne. Tout cela ne peut se faire qu'en partenariat, en collaboration très étroite avec l'ensemble des professionnels qui suivent nos élèves et l'ensemble des parents.

Il y a bien sûr encore des marges de progressions, mais il y a une véritable prise de conscience du Ministre et de l'institution scolaire, de l'ensemble des établissements scolaires et de beaucoup d'enseignants sur ces questions. L'Education nationale espère beaucoup de ce type de Journée, du travail des associations, du travail des chercheurs pour progresser.

Message de la part de Madame la ministre :
« Croyez bien que la prise de conscience est faite !
Nous sommes décidés à continuer à agir
de la façon la plus efficace possible avec vous ! »

Vincent LOCHMANN : « Vous pouvez compter sur nos fédérations pour être à la fois des partenaires, et si besoin des aiguillons ! »

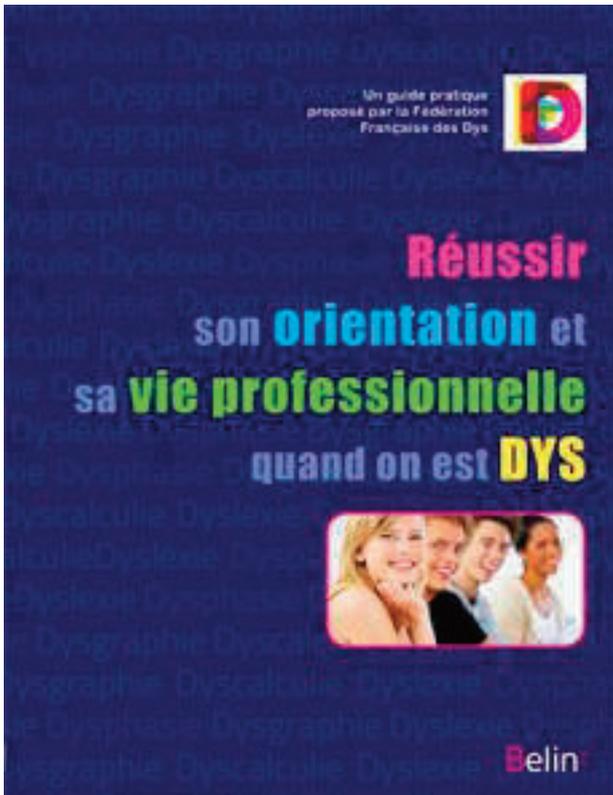


8^{ème} Journée des dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Inventer pour les DYS,
innover pour tous !



Le nouveau guide de la FFDYS
**RÉUSSIR SON ORIENTATION
ET SA VIE PROFESSIONNELLE
QUAND ON EST DYS**



Olivier BURGER

Vice-président de la FFDys et DRH

Nicolas BONNET

Association Tête en l'air

par les troubles dys, Nicolas BONNET, qui est vice-président de l'association Tête en l'air, qui est membre de la FFDYS, et qui est un adulte concerné par les troubles dys.

Nicolas BONNET

En effet, je suis concerné par les troubles dys et je fais partie de l'association Tête en l'air parce qu'on a diagnostiqué à ma naissance ce qu'on appelle une hydrocéphalie, une maladie neurologique qui se soigne, mais au quotidien n'est pas forcément facile à vivre parce que ce n'est pas comme quand on se casse une jambe ou un bras. Normalement, sauf cas particulier, la jambe ou le bras se recolle et on peut le ou la réutiliser comme si de rien n'était. Or le cerveau, s'il est abîmé, cela entraîne des conséquences sur tout le corps et elles sont quasiment définitives. Il faut donc apprendre à vivre avec, essayer de ré-éduquer pour limiter les difficultés et être un maximum accompagné. La devise de Tête en l'air c'est : « Alerter, informer, accompagner ». Il faut accompagner les parents et les enfants une fois que le diagnostic a été posé car ils sont un

Olivier BURGER

Je suis vice-président à la FFDYS en charge de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Je rajoute souvent aussi du maintien dans l'emploi parce que ce n'est pas tout d'y accéder, il faut aussi y rester. Effectivement, je crois que c'est Sacha Guitry qui disait : « à force d'être jeune, on finit par être vieux ». Donc on s'occupe des adultes !

J'ai choisi de faire témoigner un adulte concerné

peu perdus. Je n'ai pas eu la chance d'avoir été accompagné par Tête en l'air. L'association n'existait pas. On s'est débrouillé un peu comme on a pu avec mes parents. Cela a commencé très fort. J'ai été en maternelle en milieu ordinaire et à la fin de la grande section à l'issue des tests psychologiques et de la visite médicale, la directrice de l'école a dit à mes parents : « Votre fils ne pourra pas suivre une scolarité normale parce qu'il ne peut pas enfilez un collier de perles... »

Cela fait rire aujourd'hui mais à l'époque, cela ne nous faisait pas trop rire ! On était vraiment décontenancé. On a été bien aidé par mon kiné qui, pour la petite histoire est le père du romancier, puis scénariste Yann MOIX que vous connaissez peut-être. Il était très concerné, nous a beaucoup aidé et nous a dit de ne pas nous laisser faire et que nous

avons le droit de demander une contre-expertise. Cette contre-expertise a été faite et a conclu que je pouvais suivre une scolarité normale, certes avec des aménagements, évidemment, mais que c'était possible. J'ai donc fait cette scolarité avec des aides pas nécessairement réglementaires. C'était un peu du bricolage avec les outils plus ou moins existants et avec quelques adaptations par rapport aux règles scolaires. Puis je passe mon bac avec un simple tiers temps, parce que c'était, paraît-il, la seule chose qu'on pouvait me proposer à l'époque. J'arrive à la faculté où je suis pris en charge par une infirmière qui était une amie de mes parents. Elle me reçoit et me demande : « tu veux un tiers temps, mais pourquoi faire ? » Je lui réponds : « c'est pour dessiner les graphiques, les cartes » puisque je faisais des études de langues étrangères appliquées avec de l'économie et de la géographie. Elle me propose d'avoir une secrétaire, et là, je suis tombé des nues ! J'ai demandé le ou la secrétaire avec le tiers temps, par sécurité. Cela s'est bien passé. Mais malgré tout, j'ai rencontré une conseillère d'orientation. On était en 2002-2003 et à l'époque il n'y avait pas la loi de 2005,

la RQTH et l'obligation pour les entreprises d'embaucher des personnes handicapées était faible. Elle m'a tout de suite dit qu'avec ma maladie, je ne pourrai pas travailler dans le privé. Donc, mes parents m'ont un peu poussé - j'étais un peu réticent au départ - vers la fonction publique. Aujourd'hui, je ne regrette pas du tout ! Alors, il y a 10 ans, j'ai passé deux concours : un pour l'Éducation nationale, sans trop de préparation ; j'étais 5 points en dessous du dernier admis



Olivier BURGER

à l'oral donc pour la première fois, ce n'était pas mal ! Le second, un an après : c'était un concours interministériel, pour le ministère de l'équipement (cela s'appelait comme ça), aviation civile, météo France, ministère de la justice, conseil d'état et puis ce qu'on appelait à l'époque l'Institut Géographique National. Au total, il y avait 48 postes pour 9000 inscrits.

On m'a dit après que 9000 inscrits cela ne faisait que 4 à 5000 présents, mais quand même ! Je passe donc les écrits sans trop y croire. Trois mois après, je suis admis à l'oral. Je ne voulais pas y croire. Je passe l'oral. Nous étions encore 700. Pas très convaincu par ma prestation, j'apprends 15 jours plus tard que je suis 53^e sur la liste. J'ai donc attendu. On devait nous rappeler si une place se libérait. Au bout de trois semaines, c'est finalement l'Institut Géographique National qui m'a appelé pour me proposer un poste. Aujourd'hui, je fais de la comptabilité. J'ai changé plusieurs fois de postes, mais globalement, j'ai toujours fait de la comptabilité. **J'avais toujours peur et j'ai caché mes troubles.** Aujourd'hui, je suis persuadé qu'il faut dire, aussi bien aux enseignants, qu'aux employeurs, qu'aux camarades, qu'aux collègues, tous les troubles qu'on peut avoir. C'est vrai qu'il peut y avoir des moqueries. Mais si on ne le dit pas, c'est sûr qu'il y en aura. Si on le dit, il y a une petite chance pour que cela se passe un peu mieux. Quand on comprend les choses, c'est plus facile !

J'ai finalement expliqué ma situation. On m'a aidé

plus ou moins facilement, plus ou moins volontairement, mais cela a fini par se faire et aujourd'hui je suis très bien aidé, très bien entouré. J'ai beaucoup d'aménagements, d'autant plus que mon état de santé s'est un petit peu dégradé et on en a tenu compte. Donc, c'est très agréable. Je fais donc de la comptabilité à l'Institut national de l'information géographique et forestière et cela se passe très bien.

J'ai ensuite rejoint Tête en l'air où je suis vice-président.

Olivier BURGER

Madame la Rectrice dit qu'« il faut former les professeurs », ce dont je ne vais pas parler aujourd'hui : dans l'emploi, il faut former les employeurs. Pour cette raison la FFDYS a édité deux livres :

- *Histoire de comprendre les dys en entreprise*. C'est un livret pour les adultes dys qui sont en recherche d'emploi et aussi pour les employeurs. On l'a appelé « en entreprise », mais c'est aussi utile pour la fonction publique. Les employeurs, les managers, les DRH peuvent lire ce guide et comprendre comment intégrer et vivre avec un collègue, un collaborateur ou un chef dys.

- le 2e livre, qui vient d'être publié, s'adresse aux jeunes dys et à leur famille : *Réussir son orientation et sa vie professionnelle quand on est DYS*.

Ce livre est unique car il se place du point de vue des usagers, ce n'est pas un énième ouvrage sur l'emploi des travailleurs handicapés. On n'y retrouve pas toutes les lois sur le sujet, sur les obligations des employeurs d'avoir 6 % de travailleurs handicapés... Ce sont 224 pages de témoignages, comme celui que Nicolas vient de nous faire, on y parle de ce qui marche et de ce qui ne marche pas.

Par ailleurs, **c'est le seul ouvrage qui traite de l'information, de l'orientation, de la manière de trouver sa voie, de comment apprendre un métier, trouver un emploi**. C'est une des grandes difficultés des adolescents et des jeunes dys. C'est bien sûr une difficulté en général de trouver sa voie, de trouver un métier, mais cela l'est encore plus, quand il y a plus d'obstacles, quand on est dys.

On y parle aussi de l'autonomie sociale, de l'insertion citoyenne, en abordant le permis de

conduire, toutes les aides juridiques. « Réussir dans l'emploi » est le dernier chapitre.

Une fois qu'on est dans l'emploi, que fait-on ? Que dit-on à ses collègues ? Est-ce qu'on cherche une Reconnaissance de Qualification de Travailleur Handicapé ou non ? Est-ce qu'on le dit à son DRH ? Est-ce qu'on le dit à la médecine du travail ? Est-ce qu'on le dit à son collègue ? Est-ce qu'on le dit à son chef ? Est-ce que le système de promotion sera différent ? Est-ce que le système des augmentations de salaire sera différent ? Enfin, toutes les vraies choses de la vraie vie, avec encore une fois des témoignages d'adultes dys qui sont dans l'emploi. Les associations de la FFDYS ont interrogé environ 200 adultes sur le sujet pour arriver à l'écriture de ce livre.

L'Onisep est notre partenaire. Pour Hélène de Compiègne, responsable Handicap à l'Onisep. « ce bouquin est une mine de renseignements ! » Hélène est pourtant une personne incollable sur l'éducation, l'orientation et l'insertion professionnelle ! Pour nous, c'est le plus beau compliment que l'on pouvait nous faire.

C'est un ouvrage collectif « FFDYS ». J'anime un groupe de 11 personnes qui sont des représentants de la dysphasie, de la dyspraxie, de la dyslexie et qui ont fédéré leurs efforts, ensemble, pour écrire 224 pages. L'élaboration de ce livre a duré 3 ans. En fait, on écrit la nuit ! Parce que le jour Nicolas fait de la comptabilité et moi je suis responsable des ressources humaines dans une grande entreprise. C'est pour cel qu'on a mis trois ans au lieu d'un an, un an et demi comme nous l'avait demandé notre président !

Nicolas BONNET

C'est vrai que nous avons pris le temps... tout le monde a pris le temps de s'écouter, et toi, Olivier, tu as pris le temps d'écouter les avis de tous afin que toutes les contraintes de tous les troubles dys soient bien prises en compte pour réaliser ce guide précieux !



8^{ème} Journée des
dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Inventer pour les DYS,
innover pour tous !



Francine LUSSIER,
CENOP, Québec
Le Centre d'Évaluation Neuropsychologique et d'Orientation Pédagogique (CENOP) est spécialisé depuis 20 ans dans l'évaluation neuropsychologique et la rééducation d'enfants atteints de troubles d'apprentissages.

PÉDAGOGIE POUR LES DYS, PÉDAGOGIE POUR TOUS

Vincent LOCHMANN : Vous avez fondé à Montréal un centre qui diagnostique, accueille, accompagne les jeunes qui présentent des troubles des apprentissages. Autour de nous, on a tendance en France à se dire qu'on est toujours en retard par rapport aux autres, par rapport aux pays anglo-saxons, par rapport aux Pays-Bas, par rapport aux Québec... En quoi avez-vous innové et comment avez-vous inventé les cours pour un public particulier ?

Francine LUSSIER : J'ai fondé un centre d'intervention et d'évaluation, mais j'ai d'abord été enseignante au secondaire, enseignante au primaire. J'ai eu plusieurs vies. Donc, dans ma première vie pendant laquelle j'ai été enseignante, j'ai aussi été parmi celles qui avaient des projets de pédagogie ouverte, avec les écoles à « ailes ouvertes » : j'ai créé une approche d'enseignement personnalisé auprès des enfants dans une classe ordinaire. Donc, je ne faisais plus d'enseignement magistral pour les enfants de 11 ans, je faisais un enseignement personnalisé.

Je me suis rendue compte qu'en fait j'accen-
tuais les écarts, c'est-à-dire que les enfants
qui étaient vifs progressaient très rapide-
ment et que les enfants qui étaient en diffi-
culté progressaient moins rapidement. Mais
les enfants qui étaient en difficulté me di-
saient : « Francine, c'est la première année où
je me sens bien à l'école » et pour moi, c'était
un grand succès. Mais je restais préoccupée
par ces enfants qui avaient des difficultés
parce qu'à ce moment-là (les années 70), on ne
parlait pas du tout des troubles des appren-
tissage. J'étais préoccupée par ces enfants,
alors, j'ai entrepris une maîtrise en Éducation,

pensant que le milieu de l'éducation allait m'ap-
prendre à mieux aider ces enfants. Mais même
à la faculté d'éducation, je n'ai pas entendu par-
ler de « dys », de rien ! On parlait de pédagogie,
de didactique, mais pas de « dys » ! J'en ai en-
tendu parlé lorsque j'ai décidé d'aller suivre
des cours de psychologie. C'était un cours sur
Alexandre LURIA, un neuropsychologue russe,
et j'ai eu comme un coup de foudre. Je réali-
sais que si on avait des difficultés à apprendre
quelque chose, c'est peut-être parce qu'on
avait des difficultés au niveau du cerveau ! Ce
psychologue russe avait travaillé auprès de po-
pulation de soldats blessés par balle pendant la

guerre, et qui avaient tout à coup des déficits : par exemple, ils n'étaient plus capables de parler, de comprendre, de mathématiser. Cela ressemblait aux difficultés d'apprentissage de mes enfants. J'ai donc décidé de prendre une autre année sabbatique pour aller enquêter dans le domaine de la neuropsychologie. Et d'année sabbatique en année sabbatique, finalement j'ai passé un doctorat...

Je parle maintenant en tant que neuropsychologue. J'ai travaillé à l'hôpital Sainte-Justine pendant plusieurs années, mais j'ai de la difficulté à travailler dans des structures institutionnelles, parce que cela ne va jamais assez vite à mon goût ! Donc, j'ai décidé d'ouvrir le centre, centre d'évaluation, mais encore là, dans ce centre, on faisait le diagnostic dyslexie, dyscalculie, dysphasie, déficit de l'attention, syndrome de déficit non-verbal, et puis, on disait à l'école : « Il faudrait que vous fassiez cela comme ça ! Ça serait mieux pour eux. » Mais avant que l'école décide de faire ce qu'on leur demandait de faire, c'était encore trop long pour moi - je suis une hyperactive - donc j'ai décidé d'ouvrir le centre d'intervention : centre de rééducation et d'approche neuropsychologique. On y trouve des orthophonistes, des orthopédagogues (qui est l'équivalent ici des enseignants spécialisés), des psychoéducateurs, des psychologues et des neuropsychologues.

Je tenais à vous présenter mon origine parce que j'ai une communauté avec les enseignants et j'ai aussi une communauté avec les parents car j'ai participé à beaucoup d'associations de parents : des associations d'enfants dysphasiques (à ce moment-là, on les appelait les enfants audi-muets), à l'association des enfants qui souffraient du syndrome de la Tourette et aussi pour les enfants qui avaient des troubles déficitaires de l'attention. J'ai beaucoup d'affinités avec ces enfants différents. J'ai donc été aussi préoccupée notamment par les enfants qui avaient des troubles du comportement. Mon créneau est donc celui des enfants qui ont des troubles d'apprentissage et des

troubles de comportement. Mais quand on parle de TDAH, des enfants qui ont des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité, on n'est pas loin de parler aussi des troubles de comportements parce qu'en fait, c'est comme ça qu'on les voit. Ce sont des enfants impulsifs, donc qui coupe la parole et à qui on dit constamment : « Veux-tu te taire ! Tu vois bien que tu déranges tout le monde ! »

Il y a 15 ans, j'ai proposé à une de mes étudiantes en doctorat de trouver une façon d'intervenir auprès des enfants qui ont un trouble déficitaire de l'attention.

J'ai donc préparé avec cette étudiante un programme d'intervention. On a travaillé pendant une dizaine d'années à peaufiner ce programme. Chaque année, on recevait un petit groupe d'enfants avec qui on travaillait et on répertoriait les activités que les enfants aimaient bien, les activités que les enfants aimaient moins, et celles qui ne répondaient finalement pas aux objectifs qu'on avait préalablement fixés. Pendant une dizaine d'années, on a procédé comme en recherche : des pré-tests, puis des post-tests pour valider notre programme. Mais comme chaque année on changeait de « traitement », on n'a jamais pu démontrer, hors de tout doute comme en recherche, que notre programme était efficace. Cependant, je suis une clinicienne avant tout et je préfère observer plutôt mon contact avec l'enfant, je regarde la réaction de l'enfant par rapport à ce que je lui présente, et je regarde surtout la satisfaction des parents.

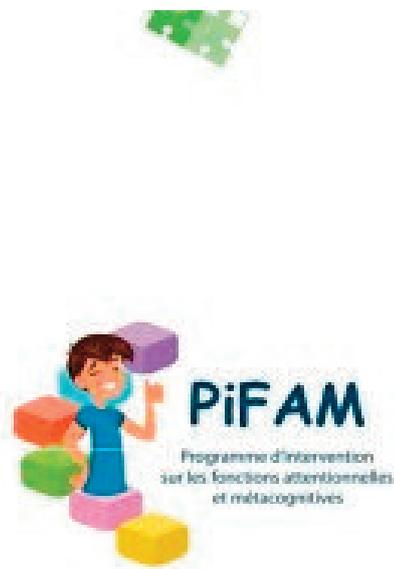
Depuis cette année, on recommence à cumuler des données qui vont être stables dans le temps puisque le programme est définitif, comme on dit chez nous, il est « cané », cané comme une boîte de conserve ! Une maison d'édition m'a contactée et elle a édité ce programme qui est distribué ici par HOGREFE France (www.hogrefe.fr).

Actuellement, l'équipe de Mario SPERANZA à Versailles et l'équipe de Xavière DUVILLIE au Québec ont décidé d'effectuer le travail de recherche sur le pré/post.

Jean-Louis Garcia a dit : « on ne peut pas effacer un handicap, il s'agit d'aller au-delà ». Souvent, j'explique aux parents que quand on naît petit, on est petit. La seule chose qu'on peut faire c'est de rapetisser ses meubles ou de mettre des échasses, mais on naît ainsi. Certains voudront mettre des échasses et avoir des meubles de la même hauteur que tout le monde. Et puis il y a quelqu'un d'autre qui est mieux avec tous les meubles de sa maison adaptés à sa taille. Il faut vivre avec son handicap et chacun s'en accommode. J'aime mieux qu'on apprenne à vivre avec. On essaie aussi de trouver des stratégies, mais il faut reconnaître que toutes les stratégies ne fonctionnent pas et que chaque enfant doit avoir des stratégies différentes. J'ai aussi bien aimé la phrase de Nicolas qui disait : « Si on ne dit pas qu'on a un handicap, tous les autres vont s'en apercevoir et puis vont rire de nous ; si on le dit, ils vont rire avec nous. » C'est un peu ce que je dis aux enfants : « Tu as un handicap... », mais je leur dis aussi : « J'ai un handicap, je suis TDAH, j'ai été la cervelle d'oiseau, j'ai été toujours chez la directrice, j'ai été une fille qui allait toujours trop loin, qui faisait toujours de trop, qui parlait trop, qui dérangeait trop et ça ne m'a pas empêché finalement de faire des études ». D'ailleurs je pense que j'ai fait mon doctorat pour prouver à tout le monde que je n'étais pas une tête de linotte comme tout le monde me l'a dit. Cela me permettait de me croire moi-même intelligente, parce que c'est sûr que quand on a un TDAH, on a l'impression qu'on ne fait pas comme les autres. Je peux vous garantir aujourd'hui que OUI, je me suis donnée des trucs, mais j'ai toujours mon TDAH et si je fais tant de choses dans ma vie, c'est parce que j'ai un TDAH, c'est grâce à mon TDAH. Donc, on vit avec, et tant mieux, et on essaye de l'exploiter. Ce grand préambule me permet de situer un peu le programme.

Je fais une petite mise au point : ce n'est pas une pédagogie pour les Dys, mais plutôt une perspective pour les Dys. C'est plus spécifiquement pour les troubles déficitaires de l'attention, mais cela s'adresse aussi à tous les enfants. J'ai retenu le titre de votre symposium : « Inventer pour les Dys, Innover pour tous ».

Le Programme d'Intervention



sur les Fonctions Attentionnelles et Métacognitives (PIFAM)

Qu'est-ce que la métacognition ? Ce terme signifie : est-ce que je connais mes mécanismes de connaissances ?

Quelles sont mes stratégies ? Est-ce que je sais comment j'apprends ? Est-ce que je suis plus visuel ? Plus auditif ? Est-ce que c'est plus facile pour moi quand c'est du matériel verbal ou est-ce que c'est plus facile pour moi quand c'est du matériel illustré ?

C'est reconnaître ses propres stratégies d'apprentissages. Donc cela va être, non pas une pédagogie mais une prise de conscience, pour les enfants, de leur manière d'apprendre. Comment ce sera plus facile d'apprendre pour eux ? Je me souviens d'une étudiante qui faisait son doctorat sur la dyslexie et qui cherchait des enfants « uniquement dyslexiques » sans déficit de l'attention. Or le déficit de l'attention est la fonction la plus fréquemment touchée dans tous les troubles neurologiques. C'est la première touchée, même quand on a un traumatisme crânien très léger. Donc, le déficit de l'attention touche beaucoup d'enfants, cela se cumule avec les autres Dys.

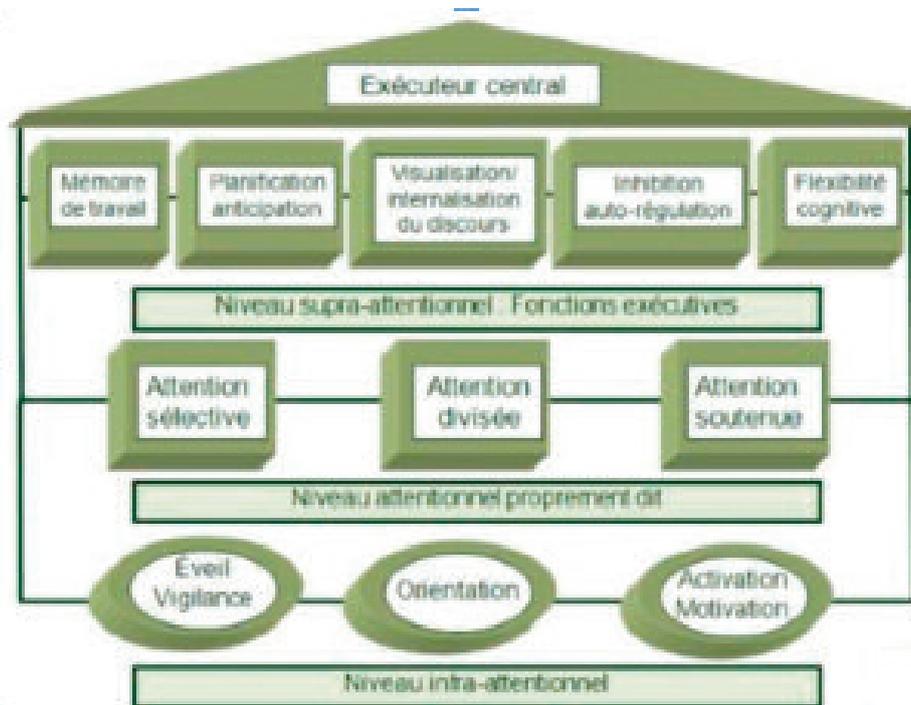
Donc, j'ai cherché à développer des outils d'interventions capables de compléter l'usage de la médication ou d'en remplacer efficacement son usage. Mais cela n'est pas possible ! Je ne remplaçais jamais complètement l'usage de la médication. Un enfant TDAH avec une hyperactivité doit prendre une médication qui va avoir un impact positif sur à peu près 80-85 % de la population. On va donc soulager 85 % de leurs problèmes et donc soulager 85% des enfants. Mon programme n'est pas aussi efficace. En revanche, quand on enlève la médication, il ne reste plus rien et on retrouve pleinement le déficit de l'attention. **Mon programme est de développer chez les enfants des stratégies, ou de leur apprendre à développer pour eux-mêmes des stratégies qui vont compenser leur déficit.**

Quand on a commencé, je me suis rendue compte que les enfants très hyperactifs, à qui on ne donnait pas de médication, n'avaient pas les capacités réfléchies des enfants sous médication. Rapidement, on a observé que l'enfant bénéficiait du programme s'il était sous médication. Mais bien entendu, les parents ne sont pas toujours d'accord pour qu'ils prennent une médication.

Le programme est élaboré sur la base des systèmes théoriques qui accordent aux systèmes frontaux un rôle prépondérant dans les mécanismes attentionnels.

Le niveau infra-attentionnel, c'est avant même que l'on parle de l'attention. Il faut avoir un certain niveau d'éveil, de vigilance. Il faut aussi avoir ce qu'on appelle un **mécanisme d'orientation**, c'est-à-dire qu'il faut être capable de répondre aux stimuli qui nous sollicitent ou avoir un minimum d'activation et un minimum de **motivation** pour être capable de répondre à une demande qui est faite.

Ensuite, on a le **niveau proprement attentionnel**, c'est-à-dire l'attention sélective, l'attention divisée, l'attention soutenue. **L'attention sélective** est l'attention qui permet de sélectionner seulement les informations qui sont nécessaires en essayant d'éviter les informations superflues. **L'attention divisée** est la capacité de faire deux choses en même temps. Le professeur parle, j'écoute et j'écris. **L'attention soutenue** est l'attention qui va permettre de rester longtemps sur un sujet. Aujourd'hui, vous êtes en attention soutenue et en attention divisée ! Il y a aussi le **niveau supra-attentionnel** qui fait



Bottom Up:

- trouble de capacité ou de disponibilité spécifique d'attention
- entraînement intensif de la fonction:
 - Rééducation assistée par ordinateur
 - Neurofeedback
 - Gymnase de mémoire de travail ...

Top down:

- Trouble de gestion des processus requis pour le recrutement des ressources attentionnelles
- développement des fonctions métacognitives:
 - Développement des capacités d'auto-contrôle
 - Apprentissage de stratégies de résolution de problèmes...

partie des fonctions exécutives, qui sont nécessaires à toute cognition. On a donc besoin de **mémoire de travail** : un espace mnémotique, mnésique, très limité, qui permet de traiter de l'information, qui permet par exemple de comprendre un texte quand on le lit, de résoudre un problème si on nous dit : « Deux douzaines de crayons coûtent 45 cents la douzaine, combien doit-on nous rendre de monnaie si on paie 1€ ». Pour résoudre le problème, on est obligé de garder les informations en mémoire. Donc la mémoire de travail est cet espace de mémoire qui est nécessaire pour résoudre un problème, pour lire et comprendre la lecture. **La planification**, anticipation c'est aussi une fonction que les TDAH ont beaucoup de difficultés à mettre en place parce qu'ils ne voient pas les problèmes, ils n'apprennent pas de leurs erreurs. **Visualisation, internalisation du discours** : on va aussi développer des fonctions qui ne sont pas directement des fonctions exécutives, mais visualiser quelque chose pour apprendre à voir dans sa tête pour résoudre un problème. Si on reprend l'exemple des deux douzaines de crayons, on peut la visualiser, la voir dans sa tête. On sait que les TDAH n'ont pas beaucoup d'internalisation du discours parce qu'ils sont gênés par tout ce qui se trouve à l'extérieur. **Inhibition, autorégulation** : il est incapable de réguler ses compor-

tements ou d'inhiber ses comportements ou encore d'avoir une certaine flexibilité cognitive.

Historiquement, il y a deux façons d'agir pour la rééducation en neuropsychologie. **La méthode Bottom Up** (de bas en haut) **et la méthode Top down** (de haut en bas). Quand j'ai commencé en neuropsychologie, j'ai travaillé avec des

traumatisés crâniens, et à l'époque on travaillait sur les troubles de l'attention. Par exemple, les troubles de l'attention sélective : on utilisait un ordinateur pour un entraînement répétitif : rééducation assistée par ordinateur, Neurofeedback, la stimulation de la mémoire de travail (Cogmed). En fait, on entraînait la fonction. On faisait un pré-test, un post-test, et entre les deux, un traitement par ordinateur et on remarquait qu'il était vraiment meilleur sur l'ordinateur après la session de formation. En revanche, il n'était pas meilleur dans la vie de tous les jours.

Tandis que dans le Top down : au lieu de travailler sur la fonction comme on l'a fait avec les traumatisés crâniens, on travaille sur les fonctions qui gèrent les fonctions attentionnelles, les fonctions supérieures, du haut, qui vont avoir une emprise sur les fonctions du niveau attentionnel proprement dit. On va donc gérer les troubles de gestion des processus qui sont requis pour le recrutement des ressources attentionnelles. On va essayer de développer les fonctions métacognitives, développer des capacités d'autocontrôle et d'apprentissage de stratégies de résolution de problèmes avec les enfants ou les jeunes adultes.

J'ai utilisé le modèle de Pierre-Paul GAGNÉ, qui est un psychologue scolaire québécois.

Il a eu la brillante idée d'utiliser des **personnages métaphoriques** pour amener l'enfant à mieux comprendre.

En effet, si on parle à l'enfant d'anticipation, d'attention sélective, de gestion de l'information, cela n'a aucun effet. Tandis que lui parler de faire valoir le détective qui est en lui, de faire valoir la bibliothécaire qui est en lui, de faire valoir l'artiste qui est en lui, etc., cela va lui parler et l'enfant va mieux comprendre. Il faut s'adapter à son niveau de compréhension.

Pendant les 12 ateliers, les objectifs de la démarche vont être :

- > l'acquisition de stratégies d'apprentissage efficaces
- > l'amélioration des habiletés d'autorégulation comportementale et cognitive
- > le contrôle de l'impulsivité
- > la résistance à la distraction
- > de développer le langage intériorisé
- > la gestion de l'information
- > l'exécution séquentielle, avec méthode pour bien faire les choses
- > généralisation à différents types d'activités ou contextes

On fait de la rééducation mais elle doit être au service des activités principales de l'enfant qui sont celles d'apprendre.

La méthode

Ce sont des ateliers laboratoires, en très petits groupes d'enfants, pas plus de six enfants à la fois, âgés entre 10 et 14 ans, car les enfants plus jeunes n'ont pas encore l'équipement cognitif suffisant pour être capable de travailler sur la métacognition. C'est pour cela qu'on a choisi les deux dernières années de primaires et les deux premières années du secondaire. Cela dure 1h30 par semaine avec 2 intervenants parce que ces enfants sont en difficulté et par conséquent, et



chez les hyperactifs, il est toujours possible qu'un enfant dérape. On doit être capable de bien encadrer sans perturber le reste des activités.

Le rôle des intervenants consiste d'abord en un encadrement général, c'est facilitateur pour l'enfant qui est en échec. Naturellement, c'est adapté au TDAH, mais il peut se trouver dans le groupe un enfant avec une déficience intellectuelle, un enfant dyslexique, dyspraxique, bref, on se retrouve avec des enfants qu'on ne veut pas mettre davantage en échec. Donc, si l'enfant doit lire un texte pour le comprendre et qu'il est dyslexique, on va lire le texte à sa place.

Le modelage

Lorsqu'on effectue une activité avec les enfants, on leur montre comment faire. On verbalise à haute voix ce qu'on est en train de faire dans sa tête pour s'assurer que l'enfant suit l'information qu'on est en train de se donner comme stratégie. On en tête l'utilisation de stratégie d'auto-instruction. On a recours aux métaphores, les métaphores étant les personnages présentés plus haut, puis on fait du renforcement positif. Je connais bien la problématique des TDAH et je sais qu'ils marchent avec les récompenses, donc on a décidé de fonctionner aussi avec des récompenses. Les enfants sont des enfants et vous aussi vous marchez aussi avec des récompenses, quoique vous en pensiez !



Rôle des intervenants

- Encadrement général
- Facilitateur pour l'enfant en échec
- Modélage
- Utilisation de stratégies d'auto-instruction
- Recours aux métaphores
- Renforcement positif

CONTENU DES 12 ATELIERS

- **Atelier 1 : penser comme un génie.** On va expliquer les connaissances du règlement de fonctionnement des ateliers, comment un enfant doit fonctionner !
On va aussi parler des intelligences multiples et découvrir les personnages.
- **Atelier 2 : cerveau attentif et intelligent.** On va expliquer à l'enfant ce qu'est un TDAH : qu'est-ce qu'il a !
- **Ateliers 3 et 4 : entraînement des facultés de visualisation et de verbalisation.**
- **Atelier 5 : responsable de mes apprentissages.** On va commencer à parler des personnages, c'est le chef de chantier ou contremaître qui va être le responsable de ces apprentissages et c'est l'enfant qui est le chef de chantier.
- **Les 6 prochains ateliers vont correspondre à la découverte de chacun des personnages** qui vont aider l'enfant dans ses apprentissages.
- **Et un dernier atelier de généralisation.**

Fonctionnement des ateliers

Pour chaque atelier, il existe une feuille de route (ordre du jour). La feuille de route pour l'enfant, par exemple, penser comme un génie, donne la liste des activités choisies pour cet atelier. À la fin de l'atelier, l'enfant évalue leur appréciation de l'activité. Il utilise pour cela le petit thermomètre : s'il l'aime, il dessine le mercure jusqu'en haut et s'il ne l'aime pas, il le dessine juste en bas.

Chaque atelier contient des activités jeux pour découvrir nos forces et nos faiblesses.

Chaque atelier possède une mission et un défi de la semaine. Dans les premiers défis, l'enfant va être amené à choisir son propre défi. Par exemple, cette semaine, avoir tout mon matériel ou prendre soin de mon matériel.

ORDRE DU JOUR ATELIER 1: Penser comme un génie

LES ACTIVITÉS	TON APPRÉCIATION
1. Fonctionnement des ateliers	
2. 1 cerveau : 2 hémisphères 3. Mon hémisphère chouchou	
4. Plusieurs façons d'être intelligent ou intelligence multiple	
5. Découverte de chacun des personnages	
6. Mon défi de la semaine : dessine-toi dans ton défi	
7. Autoévaluation et appréciation	
8. Mission de la semaine : « Où sont mes personnages? »	Qui suis-je?

On lui suggère des idées parce que spontanément, il n'en a pas forcément. Mais, s'il a une idée, il peut la noter. On va aussi amener l'enfant à dessiner quelque chose qui va lui permettre de lui faire penser à son défi.

Renforcement

À chaque atelier, à chaque activité, il va pouvoir recevoir des « réflecto-dollars ». Contrairement à ce qu'on entend aujourd'hui « l'important est de participer », on va quand même parler de performance. Tu réussis, c'est toi qui as gagné à ce jeu, donc tu as gagné le « réflecto-dollar ». Rappelez-vous qu'on a des enfants en difficultés et qu'ils ne gagnent jamais rien à l'école parce qu'ils ne sont jamais les premiers. On leur donne la chance de vivre cette expérience et comme on a 6 enfants pour 2 intervenants, on va être à l'affût d'un enfant qui ne gagne jamais rien et on va trouver des raisons de le faire gagner.

Il va gagner des « réflecto-dollars » s'il s'est bien évalué, s'il a été capable d'encourager ses pairs, s'il a rempli sa mission ou s'il a bien réalisé son défi ou si je fais des erreurs, par exemple, si je me trompe de prénom.

Réflecto-Dollars

Tableau des gains						
Atelier	Performance	Auto-dénigrement	Encouragement	Mission	Erreur de l'intervenant	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Tableau des pertes						
Atelier	Refus de l'activité	Dénigrement des autres	Auto-dénigrement	Production inutile	Mission oubliée	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

On peut aussi perdre des « réflecto-dollars ». Dans le tableau, on peut perdre des « réflecto-dollars » si on refuse de faire l'activité, si on dénigre les autres et si on s'autodénigre aussi. Donc, l'enfant gagne des « réflecto-dollars » qu'il va cumuler au cours des douze ateliers et il va pouvoir s'acheter des récompenses au 12^e atelier, au « marché des efforts ».

L'évaluation

À la fin de chaque atelier, l'enfant doit s'évaluer. L'évaluation n'est pas seulement : « Est-ce que tu as été bon dans telle activité, mais ai-je bien participé ? Ai-je fait un effort ? Me suis-je impliqué ? » Si c'est le cas, il peut mettre « WOW ». S'il a été correct, il peut mettre « OK », puis « WOAN »

ou « BOF ». C'est le langage des enfants ! En revanche, s'il s'est mis « WOAN » et qu'on l'a jugé « OK », cela veut dire qu'il s'est mal évalué, et donc il perd un « réflecto-dollar » ! En contrepartie, s'il s'est mis « BOF » et qu'on l'a jugé « BOF », il gagne un « réflecto-dollar » ! Pourquoi ? Parce que ce qu'on vise dans l'atelier, c'est la métacognition, c'est se connaître soi-même ! On ne peut pas supprimer ses « diseases », mais si on se connaît soi-même, on peut être capable de comprendre comment on apprend. Voilà comment l'auto-évaluation peut guider les enfants.

AUTO-ÉVALUATION de : _____

Quelle est la valeur de mon travail aujourd'hui ?

Atelier 1	BOFF	WOAN	OK	WOW
Mon impression		X		
L'impression de mon neuropsychologue			X	

Le contrat d'engagement

Après cette première explication, on va demander aux enfants de signer un contrat d'engagement. On leur explique que c'est comme au travail, on gagne de l'argent, alors on doit signer un contrat de travail.

17

Contrat d'engagement

- Aux ateliers, je veux apprendre à :
 - Mieux réfléchir
 - Mieux organiser mes idées et mon travail
 - Changer d'attitude devant les difficultés
- Pour faciliter mes apprentissages, je m'engage à :
 - Être présent aux rencontres
 - Bien collaborer
 - Faire de mon mieux dans toutes les activités
 - Essayer d'atteindre mes objectifs
 - Respecter mon (ma) coéquipier(e) et la responsable de l'atelier

Ma signature: _____

L'hémisphère chou chou

Pour chaque question, encercle seulement A ou B



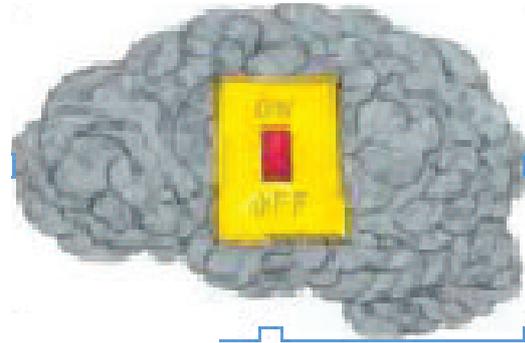
		A	B
1	Je reconnais plus facilement	les noms	les visages
2	Je me souviens plus facilement	de ce que j'ai entendu	de ce que j'ai vu
3	Je préfère	ce qui est organisé	ce qui est imprévu
4	Je préfère	suivre des instructions	découvrir comment ça marche
5	Quand je lis, je m'intéresse	aux détails	aux grandes idées
6	J'aime mieux faire	une chose à la fois	plusieurs choses en même temps
7	Je préfère	les mots	les images
8	J'apprends plus facilement	en répétant, en copiant	en me faisant des tableaux
Inscris le total			

L'hémisphère chou chou

Ensuite, les enfants répondent à un questionnaire qui va les aider à déterminer leur hémisphère « chou chou ». On fait un tour de table ensuite pour que chaque enfant dise quel hémisphère prédomine (ou non).

« Un cerveau attentif » va permettre de découvrir les mécanismes de la cognition et de l'hyperactivité.

Tout le monde dit à l'enfant qu'il est TDAH, mais lui, sait-il ce que c'est ?



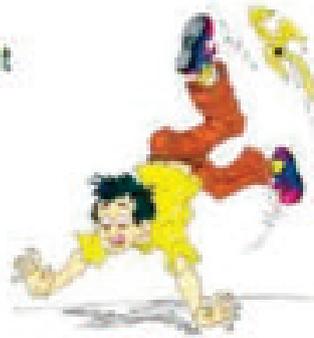
Ca vient d'où ?



D'une maladie ?



D'un problème durant la grossesse ?



D'un accident ?

« C'est de la faute de ton père ou de ta mère si tu es comme ça ? C'est mon père qui est comme ça. Ah bon, c'est de la faute de ton père ? Et ton père, c'est de la faute à qui ? De ton grand-père ou de ta grand-mère ? »

Alors vous voyez, on ne peut pas dire de qui c'est de la faute ! Il n'y en a pas de faute ! C'est comme quand on a les yeux bleus : ce n'est pas de notre faute, nos parents ont

tous les deux les yeux bleus.

Cela peut aussi venir d'un problème pendant la grossesse, d'une maladie mais pas n'importe laquelle, ou d'un accident. Si je me foule la cheville, je ne deviendrais pas TDAH mais si je tombe sur la tête peut-être que oui !

Combien sommes nous ?



3 à 7 %



3 garçons

pour



1 fille

En moyenne, il y a 3 garçons pour 1 fille.

Puis ils vont prendre conscience de leur propre condition neurocognitive.

Ce sont les questions qu'on pose en général pour savoir si on a un déficit de l'attention ou une hyperactivité ou les deux.

On va demander à l'enfant : « tu vas répondre à ces questions, mais tu vas aussi demander à tes parents de répondre, et également à ton enseignant.

	Inattentif	Hyperactif / Impulsif	Combinaison
Type			
Notes			

L'enfant va être capable de répondre car il y a peu de questions. Ensuite, on comptabilise le nombre de points obtenus, puis on va discuter pour comprendre qui on est, pour comprendre ce qu'est le déficit de l'attention. Est-ce que tes parents te trouvent plus hyperactif ? Est-ce que ton enseignant te trouve inattentif ? Dans quel cas ? etc.

Ensuite, ils vont identifier leur mode d'attribution privilégié.

C'est peut-être la mission la plus difficile que les parents vont devoir accomplir avec leur enfant. Quel est le personnage que j'utilise le plus spontanément et lequel dois-je développer ?



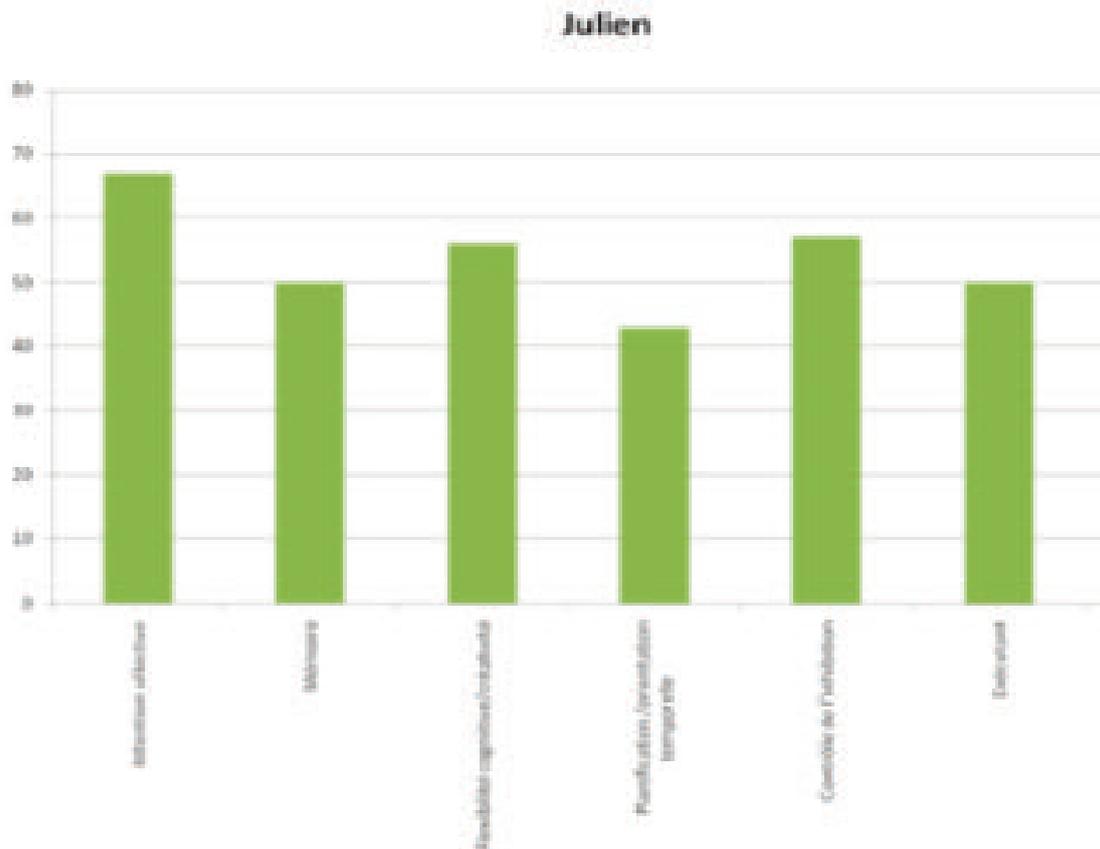
On va poser des questions et on va demander aux parents d'aider son enfant à répondre.

Où en sont mes personnages ?

- 0- ça ne me ressemble pas du tout
1- ça me ressemble parfois
2- ça me ressemble tout à fait

Énoncés	1	2	3	4	5	6
1- Je suis très observateur.	<input type="checkbox"/>					
2- Je m'informe lorsque je ne comprend pas	<input type="checkbox"/>					
3- Je pose des questions	<input type="checkbox"/>					
4- Je relie les nouvelles informations avec celles que je possède			<input type="checkbox"/>			
5- Je suis très attentif aux détails	<input type="checkbox"/>					
6- Je retrouve facilement ce que je cherche		<input type="checkbox"/>				
7- Je cherche des indices pour trouver comment résoudre un problème difficile	<input type="checkbox"/>					
8- J'ai une bonne mémoire		<input type="checkbox"/>				
9- J'organise les informations pour me les rappeler		<input type="checkbox"/>				
10- Je pense aux actions que je dois faire					<input type="checkbox"/>	
11- Je retrouve facilement l'information dont j'ai besoin		<input type="checkbox"/>				
12- On me demande souvent où chercher		<input type="checkbox"/>				
13- Je connais plein de choses		<input type="checkbox"/>				
14- Je vérifie le travail que je fais						
15- Je laisse aller mon imagination			<input type="checkbox"/>			
16- Je me pose des questions sur ce que j'apprends	<input type="checkbox"/>					
17- Je vois les choses différemment des autres.			<input type="checkbox"/>			
18- Je planifie toujours ce que je dois faire						
19- Je travaille par étapes pour résoudre un problème				<input type="checkbox"/>		
20- Je m'assure de respecter les règles						
21- AVANT de faire une action, je la vois dans ma tête			<input type="checkbox"/>			
22- AVANT de commencer, je m'assure d'avoir tout mon matériel						<input type="checkbox"/>
23- Je me concentre facilement et longtemps					<input type="checkbox"/>	
24- J'utilise des méthodes de travail						
25- Je suis minutieux - précis						
26- Je me parle pendant que je travaille						<input type="checkbox"/>

Les réponses vont donner lieu à un graphique.



On va pouvoir dire à Julien : « ton détective est très développé, mais ta bibliothécaire ou ton architecte le sont moins, tu as de la difficulté à planifier, alors on va essayer de regarder cela d'un peu plus près ». Il va donc savoir sur quoi il va devoir travailler.

Ensuite, on va réaliser qu'on a le pouvoir de changer certaines choses.

Les deux ateliers suivants vont permettre de travailler sur la visualisation et la verbalisation (la boîte à outils), c'est-à-dire, l'élaboration des représentations imagées et le développement du discours interne et externe.

Visualisation:
élaboration des représentations imagées

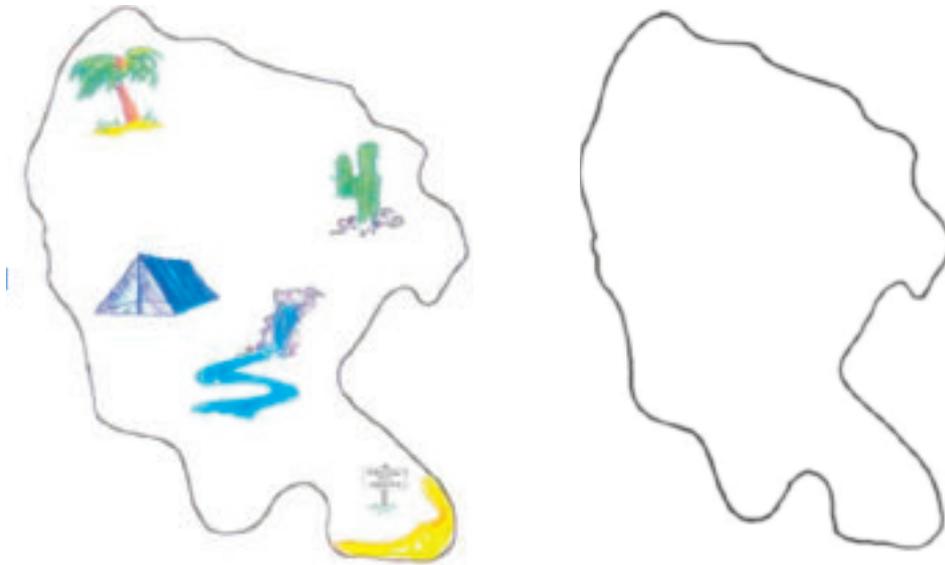


Verbalisation:
développement du discours externe et interne



Par exemple : être capable de se rappeler (interne) qu'on a un travail à faire et avoir les bons mots pour le dire (externe).

Des exemples d'activité :



1°) On raconte une histoire et on dessine une carte. Puis on va cacher la carte et il va essayer de se faire une image mentale de cette carte. Ensuite, on raconte une autre histoire et l'enfant va faire le tour de l'île au trésor dans sa tête et à la fin de l'histoire, il va devoir dessiner un X à l'endroit où l'on est arrivé. Cela va nous permettre de savoir s'il a bien suivi son trajet de carte mentale. Et s'il l'a bien suivi, il gagne des « réflecto-dollars » !

2°) Voici un exemple de mission que l'on va donner aux parents. Combien y a-t-il de fenêtres dans ma maison ou mon appartement, en incluant le sous-sol ? Ma réponse visualisée, ma réponse vérifiée, la réponse visualisée de mon parent, la réponse vérifiée de mon parent. C'est un jeu pour tout le monde et les enfants sont fiers de revenir en indiquant le score de chacun.



Exercice de visualisation...

Combien y a-t-il de fenêtres dans ma maison ou mon appartement (incluant le sous-sol) ? [

Ma réponse visualisée vérifiée

La réponse de mon parent visualisée vérifiée

3°) Des mots aux idées des idées aux mots

Construction de Ditton

À partir de blocs Légo, deux enfants sont mis dos à dos. Un des enfants détient une construction déjà faite et l'autre les blocs. Celui qui détient la construction doit la décrire afin que l'autre enfant puisse la refaire à l'identique avec ses blocs Légo. Puis, ils vont changer de rôle.

Cela permet de développer le lexique spatial et représentationnel.

- Les points cardinaux
- Les formes (en croix, en T, en U etc)
- La tridimension (nombre d'étages)

On est dans le langage externe et on doit utiliser les bons mots.

Dans l'activité de verbalisation interne, « qu'en penses-tu ? Le mensonge de Sara », on va amener l'enfant à discuter du problème de Sara, à réfléchir sur ce qu'il aurait fait lui-même.

À partir du cinquième atelier, « Le contremaître de mes apprentissages », on va toujours parler des étapes de la réflexion, où chacun des personnages métaphoriques est abordé.



Je m'arrête, je réfléchis, j'observe, j'analyse, je me pose des questions correspond à la tâche du détective.

Je mémorise, je classe l'information, je cherche l'information classée, c'est la tâche de la bibliothécaire.

J'explore les différentes façons de trouver une solution ; je suis inventif, c'est l'artiste.

Je me fais un plan ; j'organise mon travail : c'est l'architecte.

J'exécute minutieusement mon plan : c'est le menuisier.

Je me vérifie, je me corrige : c'est le contrôleur.

Chaque semaine, l'enfant va devoir remplir une nouvelle grille et compléter la séquence de la réflexion.



Les fonctions ciblées par l'intervention sont les suivantes :

- Le détective correspond à l'attention sélective
- La bibliothécaire : catégorisation, métamémoire et stratégies mnémotechniques
- L'artiste : la flexibilité cognitive et la créativité
- L'architecte : la planification et l'organisation
- Le menuisier : le traitement séquentiel de l'information
- Le contrôleur : les mécanismes d'inhibition comportementale et/ou cognitive.

Voilà ce qu'on va dire à l'enfant : à quoi sert ton détective ? Mon détective m'aide :

- à détecter des indices c'est-à-dire à bien observer, à me parler de ce que je vois.
- à cibler l'information importante, c'est-à-dire à me concentrer sur les détails importants et à oublier ceux qui ne le sont pas !

Voici un petit jeu qu'on utilise pour développer l'attention sélective. Il faut retrouver les éléments (cheveux, cou, barbe...) qui ont servi à créer un nouveau visage.



L'enfant inscrit les trois numéros des trois personnages de gauche qui ont servi à construire le personnage de droite. Donc, on travaille l'attention visuelle sélective.

La bibliothécaire :



Mise en situation :

- Qu'est-ce que la mémoire?
- Est-ce que tout le monde a la même facilité?
- De quoi ça dépend?
- Comment fonctionne la mémoire?
- Comment appelle-t-on celui qui a perdu la mémoire?
- Qu'est-ce qui rend la mémoire plus efficace?
- Quel lien peut-on faire avec le bibliothécaire?
- Qu'est-ce que fait un bibliothécaire?
- A quoi sert-il?

Pour apprendre et retenir l'information pour longtemps:

- Je dois mettre mes idées **en ordre**
- Je dois jouer et rejouer avec l'information en faisant **des catégories**
- Je dois **répéter répéter répéter répéter**
- Je dois **montrer à quelqu'un d'autre**

Pour apprendre ou pour mémoriser

Il faut faire travailler plusieurs parties de notre cerveau pour bien conserver nos connaissances

- Mémoriser n'est pas un geste automatique, ça demande un petit effort.
- Je dois maintenir mon **attention** sur l'objet à mémoriser
- Je dois avoir le **projet** de m'en souvenir pour une utilisation dans le futur
- Je dois trouver une **stratégie** pour conserver l'information

Un enfant TDAH n'est pas un enfant de « mots » mais un enfant d'action. Donc, les mots que vous voyez sur la diapo sont à peu près les seuls qu'on lui dit, sinon, tout est dans l'activité.

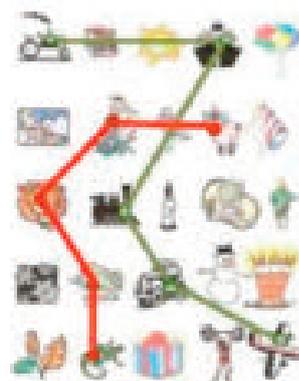
L'important est qu'à chaque activité de dire à l'enfant : pourquoi as-tu réussi ? Qu'est-ce qui fait que tu as réussi ? Ou même, qu'est-ce qui fait que tu as échoué ? Qu'est-ce que tu penses que tu aurais pu faire pour ne pas échouer ? Que crois-tu qu'il ait manqué à ton projet pour que tu réussisses ? Les enfants vont le découvrir à travers l'échange, et c'est le plus important. Je peux bien évidemment leur donner des stratégies, mais l'enfant peut en découvrir d'autres qui lui sont efficaces, que je n'ai pas, à travers les échanges avec les autres enfants. Ils n'ont pas peur d'expliquer ce qui leur a manqué, parce qu'il n'y a pas de sanction à l'échec.

Exemple : les enfants sont deux par deux ; l'un a un chronomètre et l'autre apprend les mots.

• Comment apprendre des mots ?

- | | |
|----------------|----------------|
| 1. Citrouille | 3. Arc-en-ciel |
| Comichon | Isabelle |
| | on |
| | merre |
| 2. Éléphant | 4. Baluchon |
| Cardinal | Carroussel |
| 5. Un éléphant | 6. Michon |
| 9. Facture | Facture |
| 10. Éléphant | lecture |
| 11. Tonnerre | |

• Comment retenir des images ?



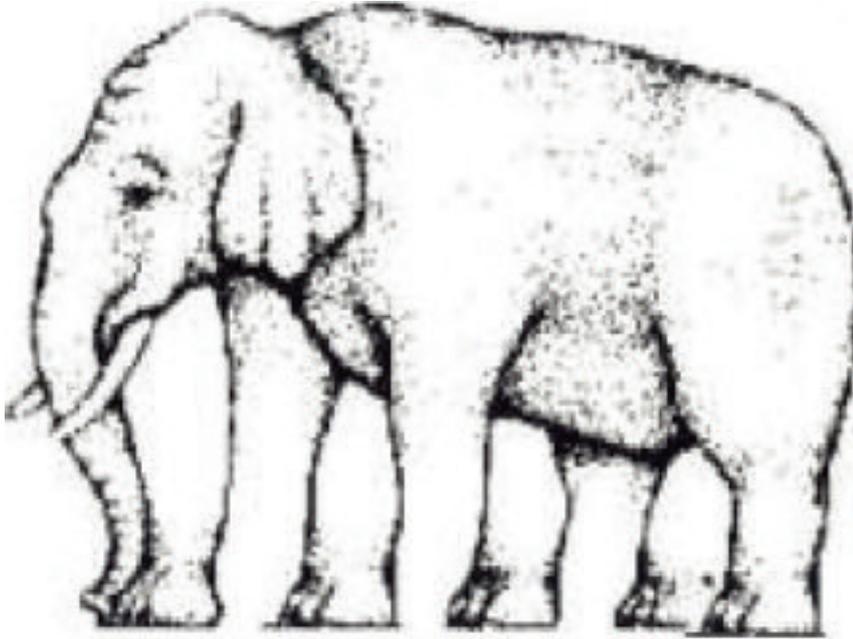
Quand celui qui apprend les mots pense les savoir tous, il demande à l'autre d'arrêter le chronomètre. Il écrit les mots. Souvent, il ne les a pas tous. Puis, ils échangent leur rôle et l'autre va essayer d'être meilleur. Puis, lorsque tout le monde a fait l'activité, je fais aussi l'activité. J'essaie de classer les mots, de trouver une logique. Puis, je dis à l'enfant d'arrêter le chrono. Souvent, je ne mets pas plus de temps qu'eux. Puis, un enfant me dit : « je les sais moi aussi ». Alors je lui demande : « mais comment se fait-il que tu les saches alors que c'est moi qui les ai appris ? » En fait, l'enfant va découvrir que l'apprentissage se fait lorsqu'on se donne des stratégies. Il va être capable de tous les écrire. C'est très rare qu'un enfant ne retienne pas les mots que je lui ai montrés ! Lorsqu'on lui demande comment il a fait pour retenir les images, il répond : « je me suis fait une histoire ». Et souvent, l'autre dit : « c'est bien, je vais essayer ça la prochaine fois ».

Même chose pour les images. L'enfant va faire faire l'activité à ses parents.

On lui dit : « tu chronométrés ton parent et tu nous diras qui a été le plus rapide ! »

Avec l'artiste, on va travailler sur les illusions d'optiques, pour leur montrer que parfois, il faut voir les choses de façon différente.

Exemple : combien cet éléphant a-t-il de pattes ?



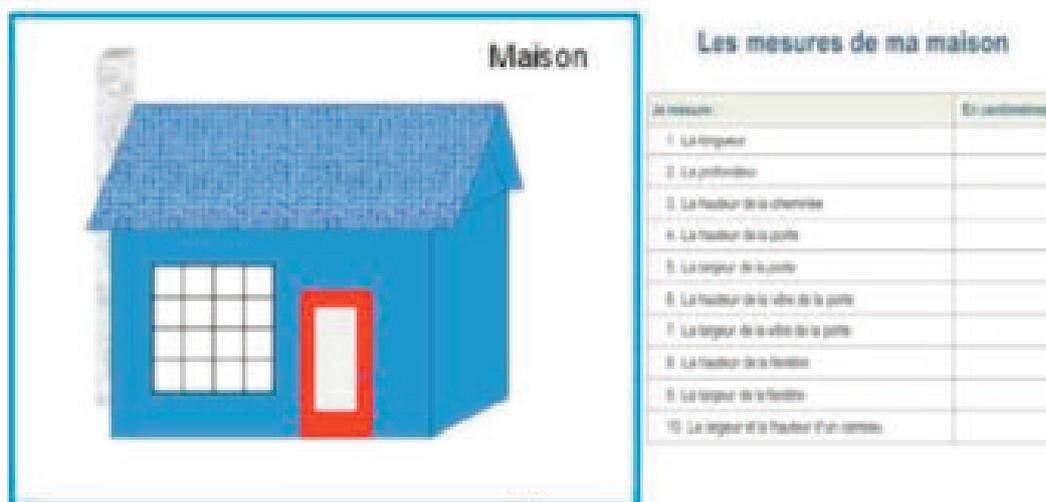
Avec l'architecte, il va devoir planifier une fête de kermesse à l'école, c'est-à-dire réfléchir au projet, faire son plan d'organisation, prévoir les étapes à accomplir, un budget, les conditions atmosphériques et estimer le temps d'exécution.

La mission s'appelle « la cantine de l'olympiade ». Vous proposez un projet de prise en charge de la cantine pour l'olympiade de l'école. Vous devez prévoir et justifier les achats de denrées.

Par équipe (équipe) - 200€				Par équipe (équipe) - 200€			
Denrée	Prix à l'unité	Quantité à acheter	Prix total	Denrée	Prix à l'unité	Quantité à acheter	Prix total
	0,50€	100	50€		0,50€	100	50€
	0,20€	400	80€		0,20€	400	80€
	1,00€	10	10€		1,00€	100	100€
	0,20€	100	20€		0,20€	100	20€
	0,50€	100	50€		0,50€	100	50€
Total équipe - 200€				Total équipe - 200€			

On leur fournit une calculatrice. Je rappelle qu'on est deux ou trois intervenants pour deux ou trois équipes, donc on suit les équipes. Les enfants adorent, alors que c'est la mission que je trouve la plus compliquée. J'ai décidé de la conserver parce qu'à l'évaluation, les enfants mettaient des +++++ au thermomètre. Cela les oblige à s'organiser.

Avec le menuisier, ils vont apprendre à exécuter un plan en respectant les étapes, à bien s'organiser et travailler avec précision et à utiliser les bons outils.



Voici l'exemple la maison, mais on fait aussi de l'origami qui demande beaucoup de précision et quand on a des enfants dyspraxiques, cela donne parfois n'importe quoi, mais les enfants aiment cette activité ! Même un enfant dyspraxique aime bricoler, même un enfant dyslexique aime lire !

Avec le contrôleur, l'enfant apprend à se contrôler.

La mission de l'enfant est de compter une série de pièces de monnaie. Tous les autres enfants autour de la table doivent l'empêcher de compter. Ils n'ont pas le droit de le toucher, mais ils lui disent n'importe quoi, le dérangent. Quand l'enfant a fini la mission, on voit ce qui lui a permis de réussir sa mission ou au contraire ce qui l'a fait échouer. Par exemple, des facteurs émotifs peuvent faire perdre l'attention. Ceci étant dit, vous avez tous des déficits de l'attention. La différence entre le TDAH et vous, va être le nombre de fois où cela vous arrive ! Tous les enfants bougent mais celui qui bouge trop, c'est juste trop ! Un enfant peut avoir un déficit de l'attention et/ou une hyperactivité, et comme tout le monde, on a, à un moment donné, une perte d'attention.

Le contrôleur m'aide à

Donner des ordres à toutes les parties de mon cerveau

- Coordonner mes pensées et mes actions

Contrôler mon impulsivité et mes émotions

- Surveiller ma vitesse de travail
- S'assurer que je respecte les règles
- Contrôler l'intensité de mes émotions

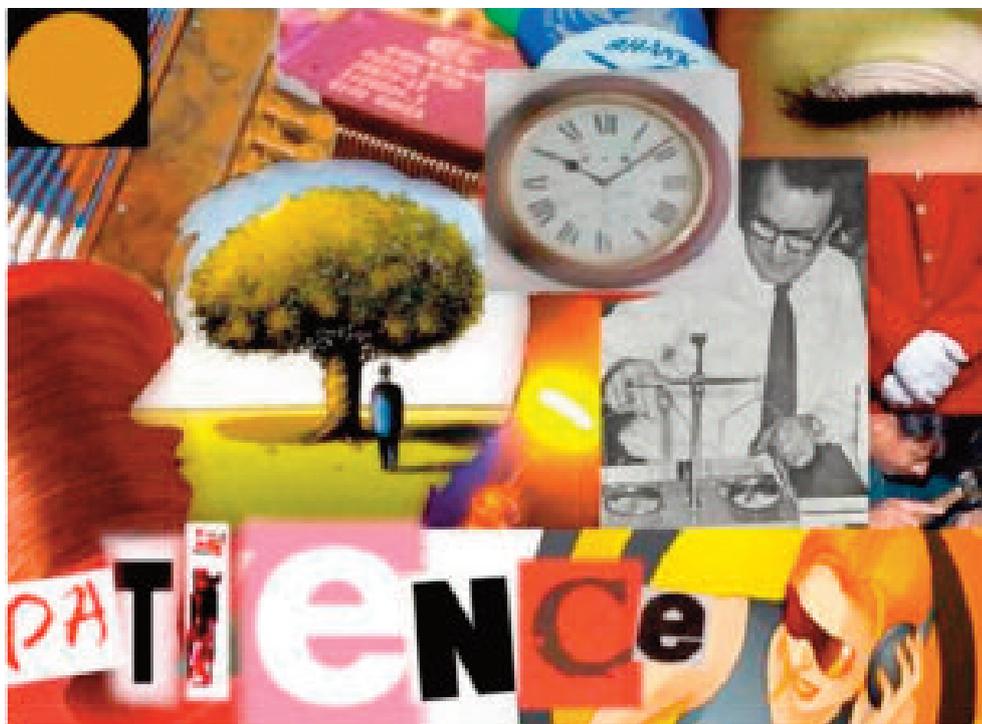
Comparer ce que je fais avec ce que j'avais prévu de faire

- Vérifier le travail
- Contrôler mes erreurs

Le dernier atelier correspond à la généralisation.

Les enfants vont être amenés à construire une maquette pour essayer d'illustrer tout ce qu'ils ont appris pendant ces ateliers, sur les personnages, etc.

Pendant ce temps, une étudiante gère le marché des efforts avec les récompenses. À tour de rôle, chaque enfant va aller s'acheter des récompenses avec ses « reflecto-dollars ». Ensuite, je vais rencontrer chaque parent pour leur dire comment j'ai trouvé leur enfant, ce qui pourrait encore être fait, car il faut bien se rappeler qu'on ne change pas leur enfant, il a toujours son TDAH. On essaie de trouver des pistes pour améliorer la situation et en général, même si je n'ai pas beaucoup de temps à leur consacrer, les parents sont contents de pouvoir avoir eu ce feedback, de leur enfant à l'école.



QUESTIONS DU PUBLIC

--> Y-a-t-il des initiatives similaires en Europe ?

Francine LUSSIER : J'ai déjà donné 6 sessions de formations. J'en ai donné une hier et avant-hier à Paris et demain, je suis à Lyon. Ces deux jours de formation permettent aux personnes qui les suivent d'être capable d'intervenir. C'est complet à Lyon mais il reste des places à Marseille. Pour avoir des places, il faut appeler la maison d'édition HOGREFE (c'est une maison d'édition qui est en Allemagne mais il y a une succursale à Paris). J'ai rencontré d'autres équipes qui connaissent Pierre-Paul Gagné et qui travaillent aussi avec cette approche.

--> Vous avez parlé des enfants de 10 à 14 ans. Existe-t-il l'équivalent pour des enfants plus jeunes ?

Francine LUSSIER : Pour les enfants plus jeunes, des programmes ont été élaborés autour des animaux. Mais plus jeune, l'enfant n'est pas prêt pour la métacognition ; Il faut utiliser des allégories autres et avec les animaux cela passe bien.

--> Je suis enseignant en école élémentaire. Je souhaiterais savoir si je peux transposer ceci dans ma classe.

Francine LUSSIER : Non ! En fait, j'ai répondu non un peu vite. Je suis la dernière à dire non à une innovation pédagogique parce que je trouve que donner à ses enfants qui ont des difficultés un espace où ils vont pouvoir s'exprimer, c'est important ! On n'est pas gêné de s'exprimer devant d'autres enfants qui sont aussi en difficulté. Oui, cela pourrait s'exploiter dans une classe, c'est du matériel qui est disponible, ce sont des activités jeux. Mais ce qui est important c'est qu'ils soient capables de parler sur leur cognition et non qu'il soit bon dans mon jeu ! Et dans une classe de 25 enfants, parler de cognition cela va intéresser deux enfants et les autres vont trouver le temps long ! Cela ne peut pas non plus être individuel, car on a besoin de l'interaction avec les autres enfants. Le petit groupe est là pour enrichir les stratégies des autres enfants. Je fais beaucoup appel à : comment as-tu réussi ? Comment as-tu échoué ? Et avec 25, ce n'est pas possible !

--> Cela pourrait s'exporter en petit groupe de soutien ou en activité pédagogique complémentaire ?

Francine LUSSIER : Dans ce cas, oui.

--> Je prends comme exemple un enfant TDAH qui a un suivi et une prise médicamenteuse. Mais si les parents refusent la prise médicamenteuse, l'enseignant est désarmé car à mon avis la rééducation seule n'est pas suffisante. Y-a-t-il des enfants TDAH qui passent entre les mailles du filet et qui font des études normales ?

Francine LUSSIER : Je suis TDAH, j'étais 12^e, 18^e, 35^e, 3^e, 22^e, j'avais des résultats en dents de scie ! J'ai eu moi-même des difficultés, pas trop de difficultés d'apprentissages, mais des problèmes de comportement. J'étais souvent chez la directrice parce que je n'avais pas été correcte. Je pense que j'avais un TDAH assez sévère, mais j'étais très encadrée à l'époque où j'ai étudié dans un établissement religieux. Le matin, on se levait et on disait : « mon petit Jésus, je vais être bien gentille toute la journée » et avant de partir on disait : « mon petit Jésus, je n'ai pas été très gentille, etc ». Et je ne voulais pas revenir à ça, car chez nous, on n'en est plus là. Alors j'ai cherché comment faire réfléchir l'enfant d'une façon. Je lui demande directement : « qu'est-ce que tu aurais dû faire pour mieux réussir ? » Je donne un espace où je permets à l'enfant de réfléchir.

--> **Avez-vous des programmes de développement pour les plus grands, à partir de 14 ans ?**

Francine LUSSIER : Il existe aussi un programme pour les plus grands. Lorsque j'ai dit 10-14, c'est pour que le groupe reste homogène. Un enfant de 10 ans et un enfant de 14 ans vont bien ensemble. Un enfant de 10 ans avec un enfant de 15 ans, ce n'est déjà plus possible ! Les enfants de 15-16 ans ont besoin d'être ensemble. On ne l'a pas testé encore, car on avait peur qu'ils trouvent les personnages trop bébé ! Mais, lors de mes deux journées de formation pour apprendre à manipuler tous mes ateliers, je fais jouer les adultes. Ils deviennent tour à tour des animateurs, des enfants, parce qu'on fait tous les rôles. Même les adultes réalisent qu'ils peuvent réfléchir sur leurs mécanismes de cognition, car ils n'arrivent pas toujours à faire les activités, se laissent distraire, etc.

--> **Le programme existe-t-il pour les adultes ?**

Francine LUSSIER : Je suis spécialiste des enfants. Mais on reçoit depuis plusieurs années maintenant des jeunes adultes avec des troubles des apprentissages. On peut faire ce type de démarche cognitive, mais alors individuelle.

--> **Est-ce que ce programme peut être adapté à tous les enfants qui ont des troubles du comportement, même ceux dont l'origine des troubles seraient plus psychogène que cognitive ?**

Francine LUSSIER : Je vais vous raconter une dernière anecdote. Un enfant était en évaluation. Le programme débutait et tout le monde avait dit à la mère que son enfant avait peut-être un déficit de l'attention. Ce n'était pas encore sûr car il était en évaluation. La mère a demandé à ce que son enfant aille aux ateliers. Finalement, on a déterminé que l'enfant n'avait pas de déficit de l'attention, mais plus un problème de motivation, donc psychogène. Mais la mère nous a dit, depuis qu'il va aux ateliers, il voit l'école différemment. Alors, j'ai décidé de le laisser poursuivre. Un autre exemple : il nous est arrivé d'avoir dans un groupe un enfant souffrant d'un TDA mais qui s'accompagnait d'une déficience intellectuelle, ou d'un syndrome d'asperger ou bien d'un syndrome de la Tourette et cela s'est bien passé avec le reste du groupe. Un professeur d'université m'a d'ailleurs demandé d'adapter le programme pour les enfants qui ont un TSA (trouble du spectre de l'autisme). Ce programme peut donc s'adapter à n'importe quel enfant qui est en difficulté d'apprentissage.



L'APAJH et la FFDYS



Le réseau TAP Ile-de-France
coordonner les soins, former et informer
sur les troubles des apprentissages
www.reseautap.org



L'association APEDA
www.apeda-france.com



L'association DFD
www.dyspraxies.fr

8^{ème} Journée des dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Inventer pour les DYS,
innover pour tous !



MATÉRIEL ADAPTÉ, QUOI DE NEUF POUR LES DYS ?



Pascal MADJALIAN
enseignant Service du
Matériel Adapté pour
l'Académie de Paris

Barnabé
jeune homme utilisant
ces outils

Chantal VALERI
animatrice APEDA

Chantal VALERI

Barnabé, 19 ans, a réussi son bac Pro avec mention Bien ! Et aujourd'hui, il est en BTS.

Et pourtant Barnabé est le garçon, qui lors de la 1^{re} Journée nationale des Dys en 2007, du haut de ses 12 ans, avait témoigné, expliquant, avec ses parents, sa dyslexie sévère, sa dysorthographe et sa dysgraphie. Voici le cheminement de Barnabé et les aides dont il a pu bénéficier depuis 7 ans : Barnabé a eu une scolarité élémentaire cahotante, bien qu'en maternelle cela se soit bien passé. Il a commencé en 2002 une prise en charge orthophonique, mais le diagnostic n'a été posé qu'en 2005, à l'âge de 10 ans : dyslexie sévère, dysorthographe, dysgraphie, bilan logicomathématique complet, des réalisations entravées par des difficultés dans l'organisation spatiale du nom

bre, déficit de la mémoire, lenteur dans les réalisations. Le diagnostic a permis de faire en sorte que les enseignants puissent vraiment comprendre les problèmes, de mettre en place dans un premier temps un PAI et assez rapidement à l'entrée du CM2, un PPS. Il entre ensuite au collège Saint-Sulpice.

Barnabé

J'ai commencé par bénéficier d'un taxi qui m'emmenait au collège car j'habitais loin du collège. Ensuite en 5^e, je venais en taxi le matin et le soir je rentrais en transports en commun. Cela m'a permis de penser plus aux études et de moins paniquer avec un transport que je ne connaissais pas encore. Et progressivement, j'ai utilisé les transports en commun.

Chantal VALERI

Tu étais au collège Saint-Sulpice dans une classe dite « dys ». Qu'avait-elle de spécifique par rapport aux classes que tu avais fréquentées auparavant ?

Barnabé

Tous les élèves de la classe étaient dys et les profs étaient formés ou sensibilisés. C'était ce qui se passait quand il y avait encore la directrice-adjointe Mme Quilici, que je remercie beaucoup. C'est elle qui m'a proposé les aides, les aides au contrôle, l'ordinateur, toutes les aides que j'ai pu avoir pendant mes études.

Chantal VALERI

C'est en 4^e que tu as rencontré la MASESH ? Qu'est-ce que c'est ?

Pascal MADJALIAN

La MASESH est la Mission Académique pour la Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap. Au sein de cette mission académique se trouve un service qui s'appelle le SMA, Service du Matériel Adapté, qu'on retrouve dans beaucoup d'académies françaises. Le SMA appartient à l'Education nationale. C'est l'Education nationale qui donne l'ordinateur, ce n'est pas la MDPH. Et la différence est très importante. Nous recevons des demandes de la part de la MDPH. Nous étudions les dossiers qui nous sont proposés et nous avons des crédits qui nous permettent d'équiper d'ordinateurs : près de 200 élèves par an. Barnabé est arrivé à la MASESH par l'intermédiaire d'une demande de la MDPH. Nous avons analysé la nature de ses besoins en faisant notamment appel aux informations qui nous avaient été transmises par les professionnels du secteur médico-social et nous avons essayé avec nos moyens de mettre en phase un ordinateur qui correspondait véritablement à la nature de ses besoins pour compenser son handicap.

Chantal VALERI

Est-ce que cette mission académique existe

dans toutes les académies ?

Pascal MADJALIAN

Dans toutes les académies, il existe des inspecteurs de la scolarisation et du handicap, qui sont là pour travailler autour du parcours scolaire des élèves handicapés.

Chantal VALERI

Comment peut-on bénéficier d'un ordinateur à l'école ?

Pascal MADJALIAN

La loi Handicap date de 2005 et la mise en place du PPS est consécutive à la loi. Le PPS est réalisé au sein d'une équipe pluridisciplinaire : l'élève, les enseignants, la famille, les professionnels (ergothérapeute, orthophoniste...). Elle va considérer les aides potentielles qui pourraient faciliter la scolarisation de l'élève, comme un ordinateur, un accompagnement humain (AEH, ex-AVS), un tiers temps. Il peut aussi être demandé l'adaptation des documents de manière à faciliter la scolarité. Tout ceci est transmis à la MDPH au sein de laquelle une équipe constituée d'évaluateurs (des médecins, des orthophonistes, des ergothérapeutes, des éducateurs) vont analyser le dossier et vont émettre des avis. Chaque année, environ 200 avis favorables sont donnés pour équiper d'un ordinateur les élèves handicapés de Paris.

Chantal VALERI

Quels sont les logiciels qui ont pu t'aider ?

Barnabé

Au début, il y avait juste un traitement de texte. Peu après, j'ai eu des difficultés à taper. On m'a installé Tap Touche, c'est un entraînement pour apprendre à taper. Je ne trouvais pas ça suffisant car je n'arrivais toujours pas à égaler la vitesse des autres élèves, donc j'ai demandé Dragon Speaking qui m'a beaucoup aidé dans ma scolarité. Il permet de dicter un texte et le logiciel l'écrit. Il est difficile à mettre en place car il faut que le logiciel reconnaisse notre voix.

Chantal VALERI

Comment savais-tu que ce logiciel existait ?

Barnabé

Un de mes camarades l'a testé avec son ergothérapeute, pour lui, ça ne convenait pas car il était aussi dysphasique et avait un problème de prononciation, ce qui n'était pas compatible avec le logiciel qui ne le comprenait pas.

Pascal MADJALIAN

Attention aux listes à la Prévert. Il ne suffit pas de cumuler les listes de logiciels à mettre dans un ordinateur. Le parcours de Barnabé dans ce sens est particulièrement exemplaire ; même s'il me semble qu'en fait tu avais initialement Tap Touche, car c'est un logiciel que l'on installe systématiquement, mais tu ne voulais peut-être pas l'utiliser ! L'apprentissage du clavier est fondamental. A partir du moment où on a un ordinateur, il faut savoir rapidement prendre des notes. Donc de manière systématique, nous installons un logiciel d'apprentissage du clavier qui va permettre à l'élève en autonomie, mais également en collaboration avec son ergothérapeute, d'aller plus loin dans la pratique du clavier, et donc dans la rapidité de prise de notes. Quand nous écrivons nous prenons un crayon sans nous poser de question, nous savons tous que pour la plupart des élèves dys c'est une difficulté majeure, mais taper au clavier est aussi une autre difficulté. Il faut donc, encore là, travailler. Ensuite pour Barnabé, s'est posé un deuxième problème. Même s'il tapait bien, il était capable de faire d'énormes fautes de frappe ou d'orthographe. Evidemment, même si les produits, à l'heure actuelle, se sont améliorés dans la correction orthographique, ce n'est pas pour autant que son document sera, certes lisible au sens graphique du terme, mais très illisible au sens sémantique (car il est capable de découper des mots comme il ne faudrait pas les découper).

Conclusion, nous mettons à disposition le logiciel de dictée vocale uniquement sur les re-

commandations des orthophonistes ou des ergothérapeutes, qui sont les seuls à pouvoir évaluer ce besoin. Le taux de reconnaissance s'améliore au fur et à mesure de l'utilisation et surtout c'est un produit qui propose aujourd'hui une orthographe lexicale quasiment parfaite. Cela signifie que maintenant, les idées de Barnabé sont des idées qui peuvent s'écrire et peuvent être lues.

Chantal VALERI

L'ordinateur est fourni avec une charte ?

Barnabé

La charte est de ne pas installer de jeux ni de vidéos. C'est un ordinateur de travail et non d'utilisation pour les loisirs. J'ai eu des difficultés puisque j'ai mis des vidéos sur mon ordinateur ; de temps en temps, ça arrivait que les professeurs n'étaient pas là et je voulais profiter de l'ordinateur en plus.

Mais je me suis fait tirer les oreilles ! Avant j'étais maladroit et que je n'avais pas une bonne protection pour l'ordinateur. J'avais un



appareil assez fragile alors que j'étais avec des élèves plutôt excités et j'ai donc détruit un ordinateur.

Les ordinateurs qui nous sont fournis au début, ce sont des blindés ! J'avoue que je l'ai

beaucoup maltraité. Je marchais dessus, je me posais dessus, je m'allongeais dessus. Je l'ai fait souffrir. Maintenant j'ai compris, je me suis habitué, je ne l'abîme plus.

Pascal MADJALIAN

Cette charte est fondamentale. Cet ordinateur est un véritable outil de travail pour Barnabé, il va lui permettre de montrer finalement ce qu'il a comme potentialité. Il peut s'amuser avec, mais à ce moment-là, il va s'asseoir sur son outil de travail. Depuis le début de l'année civile de janvier à juin, sur les 6 premiers mois, nous avons eu 140 réparations. Sur ces 140 réparations, plus de 30% des ordinateurs, le chiffre est immense, n'avait jamais été utilisé pour travailler avec. Dans ces cas-là, notre politique est extrêmement simple, nous les avons supprimés. C'est-à-dire que nous les avons récupérés pour les réaffecter à des enfants qui veulent travailler avec. Et sur les 30% restant, nous avons des élèves qui travaillent avec leur ordinateur mais qui nous les ramènent pour des pannes qui sont consécutives au fait d'avoir utilisé des jeux, des plateformes de jeux en ligne, d'avoir fait du streaming et finalement de nous avoir mis en situation de piratage institutionnel. Je vous rappelle que le matériel appartient toujours à l'Etat. HADOPI existe encore ! Finalement 30%, une minorité, risque de mettre en péril un dispositif, qui lui est important. Barnabé a réussi son bac. Nous avons eu pendant tout le mois de juillet, beaucoup d'appel disant « J'ai réussi ! Je l'ai eu ! ». Nous avons notamment la fierté d'avoir trois élèves qui ont eu leur baccalauréat en utilisant la dictée vocale. Et sur les 3, il y en a eu 2 qui entrent à Hypokhâgne !

Chantal VALERI

Comment aidez-vous le jeune à s'approprier l'ordinateur ?

Pascal MADJALIAN

Ce sont les professionnels qui s'en chargent. Nous avons beaucoup de chance à Paris, car c'est à la fois une ville et un département, et donc notre MDPH est finalement une maison

communale. Nous avons des liens très étroits parce que la proximité géographique fait qu'on peut se déplacer sans trop de difficulté. Il y a notamment un réseau d'ergothérapeutes qui accompagnent les élèves. La MDPH de Paris finance, à concurrence d'une vingtaine d'heures, des formations d'accompagnement d'ergothérapeute. Ceci est propre à Paris. La grande disparité n'est pas au niveau des académies mais au niveau des MDPH.

Toutefois, les ergothérapeutes ne sont pas forcément formés aux nouveautés. Là encore, la proximité géographique fait que sur Paris nous accueillons chaque année les ergothérapeutes et les principaux SESSAD, notamment à celui de l'APF, l'association des paralysés de France, au SESSAD de l'ADAPT (que certains connaissent car c'était le SESSAD du Dr MAZEAU). Nous accueillons également des ergothérapeutes des plateformes libérales que nous connaissons puisque que ce sont eux finalement qui nous font des demandes de matériel et de logiciels.

Conclusion, nous avons des séances de travail commun qui nous permettent à la fois d'affiner au plus près les besoins des enfants, mais également de lancer des expérimentations sur des nouveaux produits, de manière à ce que nous ne soyons pas systématiquement soumis au chantage d'internet, c'est-à-dire « J'ai lu sur internet que ce logiciel était extraordinaire ! », « Vous savez les tablettes, c'est fantastique ! Il faudrait qu'on ait une tablette ! » Expérimentons, testons et ne traitons pas ça de manière systématique. Chaque situation est un bon exemple, chaque exemple doit être étudié et analysé.

Chantal VALERI

Existe-il des logiciels préconisés pour les troubles dys ?

Pascal MADJALIAN

Non et oui. Non, parce que ce qui nous intéresse c'est la difficulté de l'enfant entrant dans les apprentissages. Il a des difficultés à écrire physiquement. Il a des difficultés à

écrire en terme sémantique, c'est-à-dire à exprimer ses idées. A chaque fois les produits seront différents. Et il ne s'agit pas de juxtaposer les produits les uns sur les autres, car on rajouterait de la difficulté à la difficulté. Donc c'est de l'accompagnement qu'il faut en permanence, de l'analyse véritablement. Un diagnostic est posé. Le diagnostic nécessite un accompagnement. L'accompagnement va nous permettre de réfléchir, avec la personne qui accompagne, quel est le meilleur produit dans un premier temps pour répondre à sa difficulté majeure.

Chantal VALERI

Donc, un logiciel miracle ça n'existe pas ?

Pascal MADJALIAN

Personnellement, je n'en connais pas. Je sais qu'il y a quelques éditeurs qui ont annoncé des produits miracles. Et donc beaucoup de famille nous ont demandé un produit miracle à 1 000 €, mais tout le monde en est revenu... Non, il n'y a pas de solution miracle. Je crois qu'il y a simplement des produits que les jeunes sont capables de prendre en main. Barnabé parlait de la dictée vocale. Nous en avons besoin de temps en temps. A la demande des familles, nous faisons les tests avec les enfants qui n'arrivent pas à prendre en main la dictée vocale à cause de problèmes de voix, de problèmes d'expression, de prosodie. La prosodie est parfois trop faible pour la reconnaissance vocale à l'heure actuelle. Conclusion, ce sont vraiment des situations au cas par cas. Si une dictée vocale ne fonctionne pas, dans ce cas, un bon logiciel de prédiction peut être utile.

Chantal VALERI

le groupe DYS du Gard de l'académie d'Aix-Marseille, composé d'enseignants, sous la conduite de Mme Canaque (IEN-ASH), a répertorié une cinquantaine de logiciels et le matériel adapté pour les troubles dys : la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, la dyscalculie. Ils expliquent à quoi ils servent et quelle compétence est travaillée.

Pascal MADJALIAN

Il faut aussi évoquer le problème de la stigmatisation. Barnabé est allé dans une classe à Saint Sulpice et nous avions à l'époque dans cet établissement privé un dispositif novateur : il était avec des élèves qui comme lui pouvaient avoir un ordinateur et travailler sur ordinateur. Mais pour le collégien qui débarque seul avec son ordinateur dans une salle où tous ses camarades autour se disent « qu'est-ce qu'il a lui ? ». Et pourtant, aujourd'hui, les élèves qui ont réussi leur baccalauréat et qui sont à l'université me disent « avant, on était les seuls à avoir un ordinateur, et maintenant on est tous avec un ordinateur à l'université ». Il y a donc un cap assez surprenant après le bac : tout le monde a son ordinateur. Dernièrement, je faisais une petite intervention à l'université Paris-Diderot, et face à moi, je n'avais aucun élève, je n'avais que des écrans d'ordinateurs. Alors, j'étais très enthousiasmé, et puis quelqu'un qui m'a dit « Tu sais, ils sont tous sur Facebook ou sur leur boîte mail, ils te n'écoutent pas ». Bon, voilà, déception, mais c'est une réalité !

Barnabé

Lorsque j'étais à Saint-Nicolas en bac Pro, le lycée a décidé de faire de notre classe, une classe entièrement informatisée. Comme il n'y avait ni charte ni personne pour vérifier les ordinateurs, arriva ce qui arriva : les élèves ont réussi à trouver des jeux, des vidéos et finalement, ils ne faisaient que ça. On a utilisé les ordinateurs pendant un mois, et petit à petit, chaque prof a dit : « je ne veux plus que vous utilisiez vos ordinateurs pendant mes cours ! ».

Chantal VALERI

Barnabé, quels sont les logiciels que tu utilises actuellement ? Que représente pour toi l'ordinateur ?

Barnabé

Il n'y en a vraiment que deux que j'utilise, c'est Word et Dragon Speaking, et plus rarement Antidote qui est un correcteur d'orthographe, mais c'est tout, je n'ai pas besoin de plus. Quant à mon ordi, c'est un second moi-même, dont je ne me séparerai jamais !

Chantal VALERI

Montre ce que tu as dans ton sac à dos !
Tous les jours Barnabé se promène avec tout ce matériel dans son dos ! Vous le voyez aujourd'hui, c'est un grand baraqué, mais il a été un petit garçon !

Barnabé

J'ai l'ordinateur qui est le plus important. Comme je l'utilise très souvent en cours, je suis obligé d'emporter le chargeur ; j'ai mon disque dur de sauvegarde dans lequel je range mes cours, le travail que j'ai fait ; une clef USB en cas de besoin de transfert de fichiers sans passer par mon disque dur qui est plus long et plus difficile



à utiliser ; un appareil photo pour pouvoir prendre tout ce qui a été écrit par le prof au tableau si je n'arrive pas à le noter ; un scanner pour prendre les cours de mes camarades, c'est beaucoup plus précis que l'appareil photo ; un casque pour pouvoir utiliser Dragon Speaking et une souris pour pouvoir gérer l'ordinateur portable plus facilement qu'avec le pad, car c'est plus compliqué pour moi. Il y a aussi les livres et un range documents pour pouvoir classer les feuilles selon chaque matière. Donc au final, ça fait plutôt lourd !

Pascal MADJALIAN

Dans le cadre des aménagements, il est possible de demander le double jeu de manuels, c'est-à-dire un qui reste à domicile et un qui accompagne l'élève en classe. Une mission pour une association serait d'obtenir que tous les élèves handicapés bénéficient d'un manuel non pas numérique mais numérisé, c'est-à-dire un produit qui serait un simple PDF avec

tous les logiciels de compensation du handicap. Un matériel numérisé lui permettrait d'avoir sur une simple clef USB l'intégralité de son encyclopédie pédagogique. Ce serait une vraie révolution.

Chantal VALERI

Est-ce que tu es toujours considéré maintenant comme un dyslexique sévère ?

Barnabé

Non, je suis passé de dyslexique sévère à dyslexique moyen. Je ne vois pas trop ce que ça représente mais j'en suis content. Donc on peut toujours s'améliorer, même si c'est compliqué. Je ne sais pas si je pourrai aller plus loin, ça m'étonnerait. Même si je transporte toujours un livre avec moi que je lis doucement. Ce livre, pour certains ils le lisent en une semaine, pour moi, c'est au minimum deux mois.

Chantal VALERI

Quel message avez-vous envie de faire passer ?

Barnabé

Ce serait vraiment génial de prendre les cours sur ordinateur avec un projecteur pour qu'ensuite les élèves puissent récupérer les cours ou juste avoir une écriture très lisible sur le tableau. Ça serait vraiment le summum ! J'avais un prof qui le faisait et c'était vraiment agréable pour tous les élèves, même s'ils recopiaient seulement. C'était plus lisible et plus simple. Et ceux qui n'étaient pas là pouvaient ensuite reprendre les cours sans prendre sur un autre élève qui aurait pu faire des fautes.

Pascal MADJALIAN

Barnabé a tout dit. Avec la loi de 2005, beaucoup de choses ont changé. On le voit bien en fonction du nombre d'élèves que nous suivons, et qui arrivent à avoir une scolarité quasiment normale, avec, comme Barnabé, la réussite à un examen. C'est pour nous fondamental. Reste maintenant, le dernier point, le plus difficile, pour qu'ils aient une vie professionnelle aidée, accompagnée.

QUESTIONS DU PUBLIC

--> J'ai plusieurs enfants dyslexiques, dont deux qui ont droit à un ordinateur. Un 12 pouces et un 15 pouces. Est-ce normal de donner des ordinateurs aussi gros et aussi lourds ?

Pascal MADJALIAN

Dans les académies, nous sommes contraints d'acheter dans un marché qu'on appelle interministériel. Nous avons donc deux types de machines. Le marché interministériel fournit l'ensemble des ministères de France ; c'est un ordinateur de 12 pouces et un ordinateur 15 pouces de marque Lenovo. Les machines sont performantes. L'écart de prix est colossal entre le 15 pouces qui coûte 500 € et le 12 pouces qui coûte plus de 700 €. Il y a un différentiel tarifaire qui est extrêmement important. On préfère utiliser le plus gros pour l'école élémentaire car a priori l'élève n'est pas censé sortir avec son ordinateur aussi souvent qu'au collège. Alors qu'un collégien doit le transporter dans son sac à dos chaque fois qu'il change de salle. Il doit si possible le ramener le soir puisqu'il a des devoirs. Cela signifie que cet élève-là a absolument besoin d'avoir un outil de mobilité. Si vous effectuez une simple règle de trois, vous allez voir que c'est 200 € multiplié par un certain nombre d'élèves, cela peut être une économie relativement substantielle qui peut permettre d'équiper d'autres élèves. Donc ce n'est pas parfait.

--> J'ai un Iphone et un Ipad avec le correcteur de mots Apple qui est juste fabuleux. J'en ai essayé d'autres comme Medialexie, où il faut taper F15 ; c'est trop fatigant et ça propose plusieurs solutions, alors qu'un dyslexique ne peut pas lire plusieurs mots quand il tape, il faut qu'il ait tout de suite le mot prédit. En plus, il faut qu'il s'adapte. Y aurait-il un prédicteur de mots Apple ?



Pascal MADJALIAN

Il faut se méfier des prédictifs avec les élèves dys. La problématique du prédictif est que souvent il fonctionne pour des personnes qui au départ ont un registre de langue et d'orthographe lexical qui est satisfaisant. Par exemple, le mot « pharmacie ». Avec votre prédictif, vous commencez par écrire le mot « pharmacie » avec un « f », le prédictif ne marchera pas. Le prédictif demande des compétences qui sont relativement complexes.

--> En tant qu'enseignant en collège, j'ai du mal à savoir comment diagnostiquer le besoin d'un ordinateur pour un élève. On essaie de mesurer le bénéfice qu'on en attend et les difficultés que cela peut engendrer.

Pascal MADJALIAN

C'est le rôle des missions académiques. Ce sont aussi des enseignants qui sont sur le terrain et qui sont pour la plupart des enseignants spécialisés avec des options qui leur permettent de mieux maîtriser ces types de requêtes. Dans chaque académie, on a des aides à l'intégration : les professeurs ressources. Vous êtes enseignant et vous remarquez que cet élève a un certain nombre de difficultés. Vous pouvez vous rendre compte que tout ce que vous essayez de faire ne fonctionne pas. A ce moment-là, vous essayez de faire appel à l'extérieur. C'est ça le rôle de la mission académique. Il y a des réussites, des échecs. Il y a également aussi le fait que poser un diagnostic est très important. Nous avons des médecins scolaires qui peuvent envoyer l'enfant vers d'autres lieux. Le but du jeu est véritablement de se demander dans un premier temps « qu'est-ce qu'il n'arrive pas à faire ? Pourquoi il n'y arrive pas ? » Une fois qu'on a ce questionnement, on va chercher au sein de notre institution la personne qui peut vous apporter un élément de réponse. En revanche, si elle ne peut pas le faire, elle va vous guider et guider la famille vers les personnes ressources qui seront à même de poser véritablement le diagnostic. Ce qui vous permettra par la suite d'aider l'enfant.

--> Je suis ergonomiste sur l'aménagement de poste des salariés chez Orange. Vous parlez d'accompagnement, cela signifie qu'il y a des formations ? Personnellement, concernant l'aménagement de poste sur Dragon, je fais vraiment très attention à comment la personne va s'en servir, car effectivement ce

peut être un outil extrêmement fabuleux, mais qui peut devenir vite handicapant si on ne sait pas s'en servir ou si on s'en sert mal.

Pascal MADJALIAN

C'est pour cela que je soulignais le rôle des ergothérapeutes qui ont un rôle extrêmement important. Sur Internet, un certain nombre de sociétés vendent des produits et proposent des modules de formation qui peuvent être aussi intéressants. La société qui possède le marché des logiciels éducatifs sur notre académie a réalisé des modules de formation d'utilisation de Dragon. Elles sont d'une extrême simplicité et fonctionnent bien. Cependant, nous préférons que les élèves soient accompagnés de manière régulière pendant un certain temps par un ergothérapeute (la prise en charge financière peut être du ressort de la MDPH). L'accompagnement est fondamental. La problématique est encore plus importante dans l'entreprise. Nous avons un cas d'aide particulière que nous suivons depuis très longtemps : la personne a intégré la Banque Populaire Caisse d'Épargne, mais n'a jamais voulu avouer qu'elle était totalement dyslexique. Finalement il a fallu qu'elle fasse le pas pour demander un poste de travail adapté.

--> Mon enfant est a priori dyspraxique. Il va avoir 6 ans et est en cours de diagnostic à Saint-Anne. Avant de trouver un établissement spécialisé ou une école spécialisée pour Dys, car ils ne commencent qu'en CE1, une ou deux années vont s'écouler. Est-ce qu'on peut, en tant que parents, mettre en place l'accès à l'ordinateur, afin de ne pas perdre de temps ?

Pascal MADJALIAN

Dans un premier temps, attendez les conseils de Saint-Anne. Si l'hôpital pose un diagnostic, peut-être aura-il aussi des solutions à vous

proposer. Il vaut mieux travailler avec l'équipe avant de se lancer dans une expérimentation empirique en se disant « je vais l'aider à apprendre à lire avec un ordinateur ou je vais lui acheter une tablette qui va lui permettre de... » Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de penser tout de suite à un établissement spécialisé, il y a des écoles inclusives. Depuis la loi de 2005, des efforts considérables ont été réalisés. Sur notre académie, il existe des dispositifs de troubles des apprentissages avec des enseignants qui sont formés et des enfants qui sont intégrés dans des classes normales, et accompagnés. Il y a aussi des établissements hors contrat, comme le CERENE, qui s'occupent d'enfants qui ont des profils complexes.



L'association Avenir Dysphasie France
Marie-France RICARD, Nathalie GROH, Martine ROUSEAU
et Valerie DE SIMONE



La plateforme internet AidOdyr
pour adapter les textes
aux difficultés de lecture
www.aidodys.com



CECIAA : conseils pour trouver
les bons outils numériques
www.ceciasa.com



Les éditions TOM POUSSE
spécialiste des troubles des
apprentissage
www.tompousse.fr



Les éditions SERPODILE
des cahiers pour
dyspraxiques et dysgraphiques
serpodile.com

8^{ème} Journée des
dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Inventer pour les DYS,
innover pour tous !



« DYS MAIS ÉLÈVE AVANT TOUT, QUE PROPOSE L'ÉCOLE ? »



Corinne GALLET
formatrice troubles
spécifiques des
apprentissages
INSHEA

Georges MAIRAND
professeur de français

**Maryse
BOURGEOIS-
POULIN**
enseignante
spécialisée Dys
dans un collège

Jacques BIRINGER
adjoint au secrétaire
général
bureau national
APAJH

Corinne GALLET

J'ai été institutrice, puis enseignante spécialisée maître E en RASED. Puis, suite au rapport Ringard de 2002, l'inspecteur d'académie de Seine-et-Marne a créé un Centre Ressource pour les troubles spécifiques des apprentissages. Durant plusieurs années, j'ai essayé de mettre en place ce centre ressource. J'avais l'avantage d'avoir un poste expérimental., à la fois, en tant que maître E, enseignante spécialisée en prenant en charge des élèves dys et en prenant en charge des classes. J'ai commencé également à faire de la formation pour les enseignants de la maternelle au lycée, parce que je pensais qu'il fallait qu'il y ait une réflexion générale du parcours scolaire. Depuis 3 ans, je travaille à l'INSHEA, où j'anime différents stages de formation, notamment de 2 fois une semaine, sur les troubles spécifiques des apprentissages. Cette année, un diplôme universitaire sur les troubles spécifiques des apprentissages vient d'être mis en place.

Georges MAIRAND

Je suis professeur de français à Blois dans le même collège que Maryse BOURGEOIS-POULIN. J'ai eu la chance de participer à l'élaboration et la mise en place de l'ULIS TSA dans le collège pour la 6^{ème} année.

Maryse BOURGEOIS- POULIN

Je suis enseignante spécialisée. J'ai passé deux CAPSAIS : un spécialisé pour les enfants sourds et un spécialisé pour les enfants souffrant de troubles du comportement. Je suis enseignante depuis 34 ans. J'ai été enseignante référente durant 2 ans et depuis 2009, je m'occupe du dispositif ULIS TSA de Blois.

Jacques BIRINGER

Cette table ronde composée de 3 enseignants va tenter de répondre à 3 questions : comment prendre en compte la particularité des élèves ayant des troubles spécifiques des apprentissages ? Est-ce que les activités pratiquées en terme de prévention et de préconisations, d'adaptation et d'évaluation sont toujours simples à mettre en place ? Quelles aides peut-on apporter ou essayer d'apporter à l'ensemble des enseignants ?

Corinne GALLET

La prévention paraît très simple à mettre en place, d'autant que depuis quelques années sur le site CogniSciences.com, on trouve des outils qui permettent aux enseignants de repérer les élèves qui ont des difficultés de codage. Vous avez « l'outil OURA » (Outil de Repérage des Acquis en Lecture), « l'outil EL.FE » (Évaluation de la Lecture en Fluence) et « l'outil ROC » (Repérage Orthographique Collectif) qui sont étalonnés du CP jusqu'à la 5^e. Ce sont des tests qui demandent très peu de temps à l'enseignant pour pouvoir repérer les élèves qui ont des difficultés de lecture. Je dis bien repérer et certainement pas diagnostiquer.

Actuellement, je travaille avec des circonscriptions qui l'ont mis en place de manière générale : c'est-à-dire que tous les enfants de CE1 le passent, et tous les enfants de CE2, CM1, CM2 continuent de passer ces tests. Cela permet de repérer les enfants dys et de repérer aussi des élèves qui ont des difficultés de lecture. Et d'ailleurs en fait, ce sont eux que l'on repère en premier. Les enseignants ont reçu une petite formation sur : « Comment peut-on remédier aux difficultés en lecture ? ». Ainsi leur a été donné des outils et également des démarches qui peuvent fonctionner avec des élèves dys ou pas. A la fin de l'année, les enseignants font repasser les tests pour observer s'il y a eu des progrès. Les enseignants sont vraiment preneurs, pre-

neurs d'outils et de démarches : repérer c'est bien et donner des outils de repérage c'est bien. Mais ensuite, il faut mettre en place une formation pour aider les élèves.

Certaines choses sont faciles à mettre en place et vont bénéficier à tous les élèves. Par exemple : vérifier les consignes données dans les livres et voir si elles sont réellement claires ; donner des supports aérés et adaptés ; proposer une police où les lettres sont un peu plus écartées, etc. Les dernières expérimentations ont montré que cela bénéficiait aux Dys, mais aussi aux autres lecteurs, pour lire beaucoup plus confortablement. Être clair, donner des consignes correctement, donner des objectifs d'apprentissage : tout cela va forcément bénéficier à tous les élèves. Après, il y a effectivement d'autres adaptations qui peuvent être beaucoup plus difficiles à mettre en place. Par exemple, si on souhaite mettre des supports avec des couleurs, c'est vrai que si on n'a pas d'imprimante couleur, cela va être compliqué, parce qu'il y a un coût. Selon les Dys, les besoins en formation des enseignants sont différents : par exemple, il est préférable d'avoir une formation pour les enfants dysphasiques ou les enfants dyspraxiques, au risque de faire des choses qui sont totalement inadaptées, même avec de la bonne volonté.

La bonne volonté ne suffit pas toujours, mais c'est un bon début. La bienveillance aussi.

Jacques BIRINGER

Maryse BOURGEOIS, comment fonctionne votre ULIS dys à Blois, qui est un dispositif un peu particulier ?

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Nos élèves sont reconnus en situation de handicap et sont donc orientés vers l'ULIS TSA. Les élèves ne sont pas inscrits en ULIS mais en 6^e, en 5^e, en 4^e, en 3^e. Il y a 16 élèves au total : cinq 6^e, quatre 5^e, quatre 4^e et trois 3^e.

Il y a par ailleurs d'autres élèves qui sont dans les classes qui n'ont pas eu d'orientation ULIS TSA. Mais on est limité à 16 élèves, parce que cela génère 16 PPS, 16 orthophonistes et c'est déjà très lourd. Les élèves vont en « cours ordinaire », dans pratiquement tous les cours, sauf en anglais. Quand je dis ordinaire, il n'y a rien de péjoratif, parce que le contraire d'ordinaire, c'est extraordinaire. Je préfère cela car les enseignants ont souvent tendance à dire le « cours normal » ; cela voudrait dire que le contraire est anormal. Donc je dis toujours ordinaire, parce que mes élèves, je pense qu'ils sont un petit peu extraordinaire. Pour l'anglais, il existe un cours spécifique ULIS, basé sur l'oral, en utilisant des enregistrements. Ils vont en moyenne 1h par jour avec moi sur le dispositif ULIS TSA pour de la remédiation et pour apprendre aussi à utiliser les outils de compensation. Un groupe d'enseignants participent à ce dispositif : Georges en a fait partie dès le début. Ils sont issus de l'enseignement ordinaire et sont partants pour travailler avec les élèves dyslexiques en sachant évidemment que cela demande beaucoup de travail. Ce n'est pas le même professeur de français qui enseigne aux 6^e, 5^e, 4^e et 3^e (même si Georges a quand même les 6^e et les 4^e). C'est identique pour chaque matière, plusieurs enseignants sont impliqués. J'essaie de travailler en connaissant exactement le contenu des cours ordinaires. On ne peut pas ajouter 5 h supplémentaires à des élèves pour faire de la remédiation s'ils n'en voient pas l'utilité directe. Je travaille avec eux sur les contenus qui sont abordés dans les cours ordinaires avec évidemment un niveau moindre, mais le but est de les faire progresser jusqu'à un niveau de fin de cycle. Jusqu'ici, tous mes élèves qui ont eu le Brevet, et l'an dernier, un élève l'a eu avec la mention Assez Bien. Il y a trois ans aussi. Donc, quelques-uns continuent en 2^{de} professionnelle et en 2^{de} générale.



Jacques BIRINGER

Comment cela s'est passé et se passe actuellement avec les autres enseignants du collège. Ont-ils tous adhéré immédiatement au dispositif ou y a-t-il eu des difficultés, des freins éventuels dans la mise en place ?

Georges MAIRAND

Ils n'ont pas tous adhéré immédiatement, mais je tire plutôt un bilan positif après 6 ans. C'est un collège tout à fait classique, avec effectivement des cours ordinaires et des profs qui

le sont aussi. Il y a eu des réticences au départ, pas sur le dispositif par lui-même, mais plutôt sur la manière d'appréhender ce type d'élèves. Je m'aperçois, étant partenaire depuis le départ, que même encore aujourd'hui, j'ai encore du mal à considérer véritablement

ces élèves comme étant en situation de handicap. Dans une classe ordinaire, intégrer quatre ou cinq élèves implique qu'il faut très bien connaître ce qu'est le handicap pour véritablement pouvoir travailler. Pour le moment, j'estime que je suis encore « en apprentissage ». Je fais certainement encore aujourd'hui beaucoup d'erreurs, même si je suis très fier des réussites. J'ai aujourd'hui le sentiment que c'est une évidence d'inclure les élèves dys en classe et je ne suis pas le seul à le partager, parce que même parmi les collègues qui sont moins investis dans le dispositif, ils ont compris que c'était réalisable. Cela nécessite bien entendu une remise en cause pédagogique. C'est un métier qui peut très vite se scléroser et cela a été une bouffée d'air frais l'arrivée de l'ULIS dans l'établissement...

Jacques BIRINGER

Et le besoin de formation ?

Georges MAIRAND :

Personnellement, je n'ai pas eu de formation, sinon celle qui a pu m'être dispensée ponctuellement par les orthophonistes qui sont intervenus dans l'établissement au début du projet. Ce qui m'a beaucoup formé, c'est de travailler avec Maryse. Il ne suffit pas d'expliquer ce qu'est le handicap, il faut travailler ensemble sur quelles mises en œuvre pédagogiques ont besoin les élèves dys. Et on s'aperçoit que cette mise en œuvre pédagogique est non seulement indispensable pour les élèves dys, mais également essentielle pour les autres aussi : la préparation des supports, la manière dont on aborde les notions, etc. Il m'arrive encore de voir en salle des professeurs, des collègues qui font une photocopie d'un texte tapé en police 6, avec 8 documents sur une page A4 parce que c'est écologique. C'est écologique, mais c'est illisible !

Jacques BIRINGER

Comment concevez-vous ce changement de pédagogie et de regard sur sa pédagogie et sa pratique ?

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Les enseignants sont volontaires. Je ne peux pas dire que c'est unanime, mais de manière majoritaire les enseignants s'aperçoivent qu'ils arrivent au bout d'une certaine tradition d'enseignement, qu'il y a un renouvellement d'enseignement à faire. A la fois, ils ne sont pas forcément satisfaits de ce qu'ils font, d'autant plus que les résultats internationaux montrent en France un pourcentage important d'échec. Parfois, il faut revenir au bon sens : lorsque je forme des enseignants, j'ai souvent l'impression d'enfoncer des portes ouvertes. Quand je vois des enseignants prendre des notes, cela m'affole parfois. Voici un exemple au niveau de l'orthographe par exemple : quand un enfant n'est pas capable d'écrire phonétiquement, il faut arrêter de lui demander d'apprendre des mots par cœur, car il ne peut pas le faire puisqu'il ne possède pas encore tous les sons. Il faut segmenter : une connaissance

à la fois. Il faut repenser sa pédagogie, mais revenir aussi à des didactiques d'apprentissage. Ce qui manque à l'heure actuelle, c'est vraiment ce lien entre la recherche qui avance et l'enseignement. Parfois, il suffit d'un conseil pour essayer et s'apercevoir que c'est à la fois simple et efficace. Mais quelquefois on oublie parce qu'il y a la pression du programme et on oublie aussi qu'il n'est pas fait pour être complètement appliqué et que tout le monde ne fonctionne pas à la même vitesse.

Jacques BIRINGER

Dans votre expérience au niveau du collège, vous avez sans doute rencontré des difficultés, des limites, des freins dans la mise en place de votre expérimentation. Dans quels domaines ?

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Evidemment, en raison du nombre d'élèves accueillis, tous ne peuvent intégrer le dispositif. Ceux qui ne le sont pas sont donc intégrés dans les classes ordinaires. Mais il est compliqué pour eux d'avoir des adaptations dans ces conditions. Je suis souvent obligée d'aller voir des enseignants, avec qui je collabore depuis des années et qui ont soudainement décidé de cesser les adaptations, pour voir... Ce n'est pas facile parce que je ne suis pas leur responsable et je n'ai du tout envie de jouer ce rôle. En même temps, je ne vois pas comment les élèves peuvent s'en sortir sans leurs adaptations. Et effectivement, ils viennent me voir, pour me dire « eh bien voilà, moi, j'ai eu 5/20 », « moi, j'ai 4 », « moi, j'ai 3 ». Notre rôle au niveau du dispositif est d'aider à la mise en place des compensations. Par exemple, pour les élèves qui doivent lire un roman, on l'enregistre et on leur donne l'enregistrement sur un fichier audio, ils l'écoutent ainsi chez eux sur leur ordinateur. On enregistre aussi les cours d'histoire, de géo, d'éducation civique pour leur éviter d'avoir encore à les lire. On cherche des supports parallèles, je pense notamment à la B.D. : par exemple, Le Roman de Renart : c'est un ouvrage difficile de lire dans

le texte, en revanche, en B.D., c'est plus accessible. En B.D., il existe vraiment de petits bijoux, c'est très simple de les scanner et de les monter en diaporama. Les élèves adorent. Mon rôle est de proposer des supports aux enseignants car on connaît la charge de travail que cela représente. Il nous arrive de saisir les cours directement, sur les manuscrits donnés par les enseignants. Ainsi, l'élève dysgraphique les aura sur clé USB et les autres, imprimés sur papier, toutefois, certains mots restent à écrire pour que l'élève reste attentif.

Jacques BIRINGER

Comment l'enseignant vit le regard de son collègue sur ses pratiques ?

Georges MAIRAND

Personnellement, j'en suis ravi. Depuis environ 4 ans, les enfants qui étaient arrivés en 6e sont passés en 5e, 4e, 3e. Maryse est donc accaparée par le travail à l'extérieur du cours, parce que comme elle l'a expliqué, elle reprend avec eux à l'extérieur du cours certaines notions. Ce sont des élèves qui travaillent 2 ou 3 fois plus que les autres.

En classe, j'ai la présence de l'AVS et son regard n'est pas du tout le même : il n'y a pas la même expertise. Il n'y a pas aussi, je pense, la même possibilité pour l'AVS de me dire quand je me trompe, même si cela arrive. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec Maryse, mais je maintiens qu'il est possible de faire une séquence de 4e sur *Les Lettres persanes* à partir du texte de Montesquieu en adaptant, en expliquant, en oralisant, en passant par l'image. Tout cela est possible. En réalité, cela va devenir rapidement indispensable, parce que j'ai aussi des élèves qui sont en PAI Dys. Aujourd'hui, on commence véritablement à rentrer dans une individualisation des parcours scolaires, donc nécessairement, les enseignants n'auront pas le choix. L'inclusion sera bientôt la norme et il faudra véritablement adapter. Ce sera la base du métier. Il faut absolument que tous les enseignants

numérisent tous leurs cours. Nous avons déjà les outils institutionnels, comme les Espaces Numériques de Travail. Les outils existent pour mettre à disposition des contenus particuliers. Ces outils ne sont pas forcément faciles d'utilisation, mais dans 5 ans, au collège, les élèves en auront pris l'habitude, et les enseignants pourront mettre à disposition des contenus spécifiques sur les plateformes de travail, les ENT.

Jacques BIRINGER

Pouvez-vous expliquer ce qu'est un ENT ?

Georges MAIRAND

L'ENT signifie Espace Numérique de Travail. C'est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire. L'équipe éducative, les élèves et les parents se voit attribuer un identifiant et un mot de passe. Outre de permettre des services de gestion, comme le cahier de textes, la consultation des notes, et un outil de communication grâce à sa messagerie, c'est aussi un service de mise à disposition de ressources numériques : c'est-à-dire qu'on peut y mettre des cours en ligne. Par exemple, les textes que Maryse enregistre pour les élèves de l'ULIS, pourront servir aussi aux élèves qui sont en grande difficulté.

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Je ne m'introduis pas dans les cours des profs pour juger de leur pédagogie. J'y vais pour savoir exactement quel est le contenu, parce que je vais devoir reprendre des notions et qu'il faut que je comprenne pourquoi telle notion n'a pas été comprise, comment cela a été enseigné et que faut-il que j'ajoute ? Ou que je supprime ? J'élague beaucoup car les textes de français en 6e sont beaucoup trop compliqués. Si on simplifie, on arrive à travailler sur les notions. Si je ne vais plus dans les cours de Georges (j'y suis allée pendant 4 ans en plus de mes heures de cours), c'est parce que je continue à aller dans les cours des nou-

veaux professeurs qui entrent dans le dispositif ULIS.

Jacques BIRINGER

Est-ce que l'ordinateur serait un outil magique finalement ?

Corinne GALLET

Il n'y a de magie nulle part, ni dans les méthodes de lecture, ni avec l'ordinateur. Il n'y a pas de magie pour résoudre le handicap. Il faut vraiment faire attention parce que malheureusement les parents, les enseignants sont la cible des commerciaux. Un livre avec le mot dyslexie se vend trois fois plus qu'avec le terme « difficultés en lecture ».

Il y a des conditions qui doivent être présentes pour que l'ordinateur soit utilisé le mieux possible. Michèle MAZEAU a écrit un livre sur la dyspraxie, dans lequel elle aborde un peu les différents logiciels, la dictée vocale, l'ordinateur de manière générale. Elle a essayé de sérier les conditions premières afin que cet outil soit pertinent. La première des conditions est la connaissance des parents : c'est ce qui va faire en sorte que l'outil va être plus ou moins déjà adapté à l'enfant. Ensuite, il faut absolument voir quels sont ses besoins, quelles sont ses difficultés et ce que va pouvoir compenser l'ordinateur. Et puis, il faut aussi que l'élève ait envie de cet ordinateur pour travailler. Il y a environ 5 ans, avec une orthophoniste, on avait proposé à des élèves de collège la lecture d'écran (ou synthèse vocale). Les enfants correspondaient véritablement à un type d'enfant qui comprenaient tout si on leur lisait des textes, il n'y avait pas besoin de simplifier. Donc, ils ont utilisé la lecture d'écran et un logiciel très simple d'utilisation. En 5 mn, ils se le sont appropriés, on leur a donc donné des petits défis. On leur a montré que grâce à la lecture d'écran, ils arrivaient à répondre à deux fois plus de question et qu'il y avait de grandes chances que ce soit beaucoup plus juste que quand ils lisaient le texte. On s'était dit que

l'ayant prouvé sur 2, 3 séances, cela devrait être bon. Il y a un élève qui s'en est saisi et un autre qui a toujours refusé d'amener l'ordinateur en classe, bien qu'il sache très bien que cela lui permettrait de répondre aux questions. Ce qui le préoccupait certainement c'était le regard des voisins, mais aussi celui des enseignants, et même des parents. Il n'y a donc pas de magie, et la dictée vocale avec Dragon, cela fonctionne lorsqu'on a quelque chose à dire et quand on est capable de le dire dans un français écrit oralisé. Car si l'élève vous dit « bah voilà, Louis XIV, c'était un bouffon qui est à Versailles », il y a de grandes chances que l'ordinateur l'écrive tel quel. Il va falloir aussi gérer la ponctuation : ce n'est pas le logiciel qui met les points, les virgules, les retours à la ligne, les paragraphes, et les retours à la ligne. Cela demande déjà une certaine gestion mentale. C'est un vrai apprentissage.

Jacques BIRINGER

Comment les parents peuvent aider leurs enfants ?

Corinne GALLET

Il faut déjà un encadrement de professionnels, que ce soit l'orthophoniste ou l'ergothérapeute. Et puis, j'ai un rêve, c'est un peu l'école des parents. Ce n'est pas l'école des parents pour apprendre à être de bons parents, car il n'y a pas de bons parents et il n'y a pas de bons enfants. Mais en tout cas les aider, les guider dans cette appropriation, afin qu'ils soient aussi impliqués. Certaines associations parfois proposent ce genre d'aides, mais l'école doit réfléchir pour que les parents puissent accompagner au mieux et que ce ne soit pas réservé à une élite de l'informatique.

Jacques BIRINGER

Est-ce que vous n'avez pas peur qu'à un moment, l'outil prenne le pas sur la classe elle-même ?

Georges MAIRAND

Ah si ! D'ailleurs, je ne l'utilise pas en classe. Il m'arrive de l'utiliser sur des travaux d'écriture, parce que c'est un outil extraordinaire pour travailler sur le texte. Je parle en tant que professeur de français en général : l'outil informatique a dès son apparition révolutionné le rapport au texte. On a un accès vertical au texte alors qu'avant on avait un accès plus horizontal, plus linéaire. Le fait que l'on n'écrive pas comme on parle contraint les élèves dys à essayer de passer par une oralisation de l'écrit. C'est très compliqué, cela demande un effort intellectuel considérable. Il m'est arrivé aussi en maison d'arrêt, de travailler avec des personnes qui ne parvenaient pas à écrire et à se mettre mentalement en mode d'écriture. Il fallait qu'ils écoutent leurs phrases pour parler comme un livre et ensuite la mettre sur le papier. C'était compliqué. De temps en temps, je rencontre cette même difficulté avec les élèves dys. À l'intérieur de la classe, il me sert pour mon support personnel : ce matin par exemple, j'ai bien retenu ce qu'a dit Barnabé quand il indique qu'il faut absolument passer par le tableau interactif pour que le cours soit lisible. J'écris très mal et j'ai aussi un matériel qui est un peu obsolète. J'ai tendance à repasser au feutre et je perds alors les élèves dys. L'outil informatique est intéressant pour cela. Je pense qu'il permet de nombreuses possibilités pour la mise en œuvre pédagogique.



Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Je n'utilise que l'ordinateur. Mes élèves ont tous un ordinateur dans la classe. Il y a plusieurs manières de l'utiliser. Il y a en effet des outils de compensation comme la dictée vocale. Je leur apprend à l'utiliser pour le français et pour les autres matières pour les-

quelles ils doivent répondre à des questions, comme en histoire-géographie. Ils ont le droit de souffler un peu et de se concentrer sur le contenu. Je leur fais aussi beaucoup l'utiliser pour tout ce qui est conjugaison, grammaire, vocabulaire, parce que je leur donne une banque de mots. Il suffit de double cliquer sur le bon mot pour qu'il s'insère au bon endroit. Car quand on travaille le vocabulaire, on ne fait pas de la lecture, on ne fait pas de l'écriture. Lorsqu'ils n'ont pas besoin d'écrire, ils adorent le vocabulaire. Idem pour la grammaire : en 5e, on travaille sur les expansions du nom. On n'utilise pas les termes « adjectif qualificatif, épithète, groupe nominal prépositionnel et subordonnée relative »... On remplace par « le bleu, l'orange, le rose ». D'ailleurs, proposition subordonnée relative ou PSR, il n'y a pas plus de sens ! Chez nous, c'est bleu. Ils arrivent ainsi à écrire : sujet, verbe, complément. Puis sur le sujet, on va ajouter des expansions du nom « orange » : les adjectifs qualificatifs épithètes. Ils réfléchissent : on ajoute du rose et on a un groupe nominal plus étoffé, mais évidemment, ils ne vont pas être capables d'indiquer si c'est une PSR. L'important, c'est qu'ils sachent ce qu'ils ajoutent et j'utilise le traitement de texte de cette manière.

Enfin j'ai un petit logiciel, qui s'appelle les « **Lan-gagiciels** », créés par l'INSHEA (www.lan-gagiciels.com), c'est un joyau.

Avec « Corécrit », on peut travailler l'orthographe. C'est pour mes élèves, le grand moment de la semaine. J'enregistre mes dictées, on les a préparées à l'avance et dans le logiciel, il y a la dictée sans faute qui est enregistrée. Ainsi, ils comparent l'écrit qu'ils ont produit en écoutant l'écrit auquel il devrait aboutir.

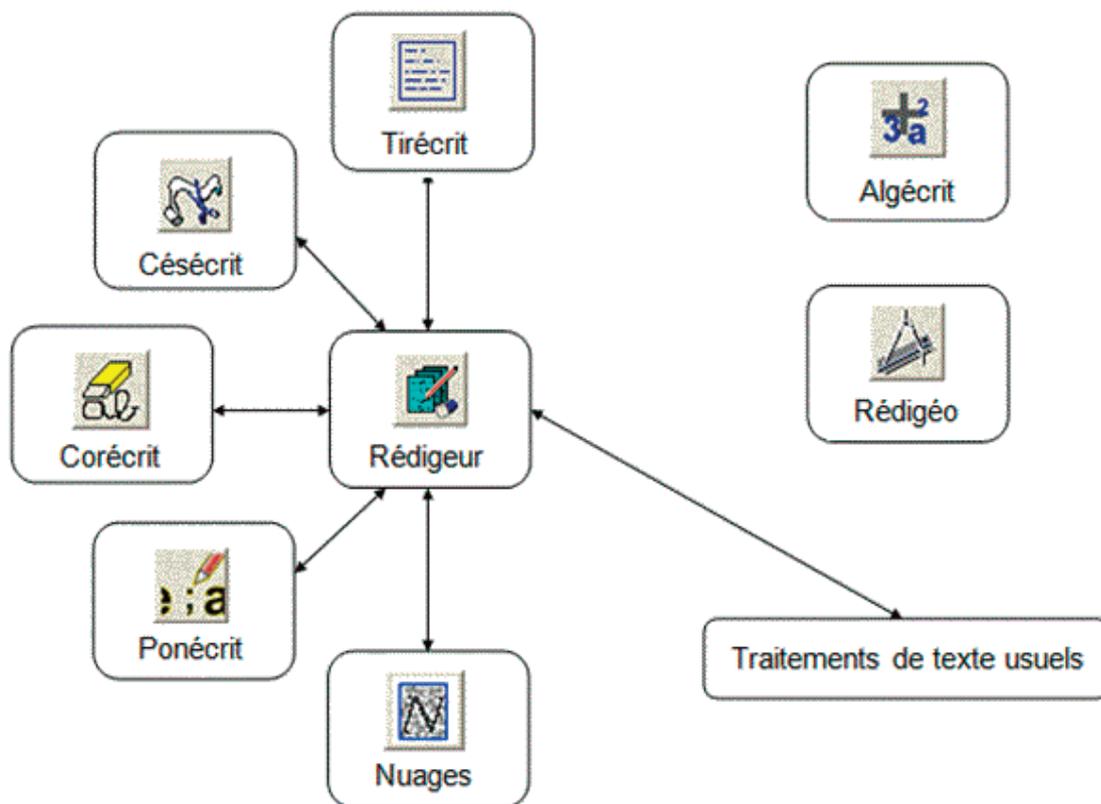
Corinne GALLET

Il y a une différence entre outils de compensation et supports d'activité qui effective-

ment permettent de créer bien souvent une interface qui est différente qu'être face à un enseignant : car quand c'est l'ordinateur qui dit que c'est faux, les élèves l'acceptent beaucoup mieux. J'ai repris la formation au niveau de l'INSHEA des « Langagiciels ». On peut dorénavant les télécharger gratuitement. Il faut savoir que cet outil n'est pas facilement maniable. Il a été développé par l'association Eclire, composée à l'époque de personnels de

l'Éducation nationale : un professeur de maths, un professeur de français, des enseignants spécialisés option E, option F de SEGPA et de milieu carcéral. Cet outil a été créé pour faire du langage oral sur du langage écrit et sur les maths, et également pour permettre une appropriation du texte. Il comporte 7 satellites qui travaillent des fonctions très spécifiques. « Corécrit » travaille l'orthographe, « Césécrit » travaille la segmentation, « Ponécrit » travaille la ponctuation, etc. L'idée de cet outil, qui a déjà maintenant une vingtaine d'années et qui était à l'époque très novateur, était de travailler une compétence à la fois et ne pas demander de faire de l'orthographe, de la ponctuation ou autre chose en même temps. Quand on le télécharge, on obtient une documentation technique et des explications pas à pas pour s'approprier chaque satellite. L'INSHEA propose aussi des formations.

Les Langagiciels



Jacques BIRINGER

Comment les élèves dys sont-ils inclus dans les classes ordinaires de votre collège et en quoi le fait d'inclure les élèves dys apporte un plus aux autres élèves de la classe ?

Georges MAIRAND

Effectivement ce qui se passe, c'est que souvent en classe, on demande de procéder à des tâches complexes, en écriture par exemple : composer un texte. Le travail pédagogique, consiste pour les élèves dys d'essayer de séparer les différentes étapes, essayer de bien distinguer ce qui relève du champ d'une tâche d'une autre, sur le vocabulaire par exemple. C'est juste de la pédagogie : analyser les tâches : comment j'organise mon cours et là effectivement, les élèves sont tous gagnants. En réalité, c'est vraiment juste de la pédagogie classique : c'est repenser la manière dont on prépare son support pour qu'il soit acces-

sible à tous, c'est organiser sa séance pour que l'élève puisse voir ce qu'il va devoir faire dans les 40 ou 50 mn qui viennent, que le cours ne soit pas un espace de grand désert qu'il va falloir traverser et auquel on va essayer de survivre. Essayer de poser, avec eux évidemment, une problématique qui soit simple et qui soit claire. En réalité, il ne s'agit pas du tout d'élèves en situation de handicap, c'est vrai pour tous les autres élèves.

Jacques BIRINGER

Vous avez dit qu'en langue, c'était un peu spécifique. Cela signifie que lorsqu'ils sont inclus en classe, ils le sont dans toutes les matières, sauf en anglais ?

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Avec des compensations précises. Si on parle des maths par exemple, il y a des compétences que certains élèves dys n'auront jamais. Peu connaissent les tables de multiplication, parmi tous les élèves que j'ai accompagnés pendant 5 ans, un seul connaissait ses tables : c'est donc une compétence à ne pas valider obligatoirement. Ce sont des discussions que nous avons régulièrement avec les professeurs qui nous disent : « mais comment je peux noter puisqu'il n'a pas su faire ? ». Notre discours est : « il ne sait pas ses tables, on les lui donne ou on lui donne une calculatrice ». Il faut savoir dissocier chez les élèves dys les compétences qu'ils peuvent avoir et celles qu'ils ne peuvent pas avoir. Que veut-on évaluer aujourd'hui ? Est-ce la compréhension d'un problème et savoir quelle opération on va devoir utiliser ? Le fait qu'il ne sache pas faire l'opération sans ses tables, ce n'est pas un problème. Il a réussi sa compétence puisqu'il a trouvé l'opération qu'il devait effectuer.

C'est surtout du bon sens en fait, ce qu'on met en place pour les élèves dys. Ce sont des documents lisibles, c'est le fait au début du cours de rappeler où on en était la dernière fois. Par exemple, le professeur d'histoire enseigne aussi la géographie et l'éducation civique. Mes élèves ne savent plus très bien dans quel cours ils sont.

Lorsque l'enseignante le redit systématiquement, cela sert à tous évidemment, comme d'avoir des supports lisibles, de la reformulation, de l'explication. Une anecdote : les élèves étaient bloqués sur un problème de maths : « Mozart naquit en... ». Et en fait, ils ont bloqué sur « naquit ». Ils avaient tous compris ce qu'il devait faire dans le problème. Le professeur me dit : « on considère qu'on doit savoir utiliser le passé simple ». Effectivement, mais ce n'est pas ce qui est évalué dans l'exercice de maths en question !

Jacques BIRINGER : On a évoqué l'évaluation, le sens de la note dans l'évaluation. Comment évaluez-vous vos élèves ?

Georges MAIRAND

Lorsque je fais un devoir sur la fin d'un chapitre ou d'une séquence, il y a plusieurs évaluations. Quand j'évalue des compétences d'orthographe par exemple, il m'arrive de ne pas noter lorsque ce sont des élèves qui sont sévèrement touchés par la dyslexie et la dysorthographe. Puis c'est une évaluation graduelle en fonction du niveau de l'élève, en essayant de plutôt valoriser l'élève.

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

C'est très important. Georges est attentif à ce que même des enfants en échec en français aient une note qui les valorise suffisamment pour avoir envie de continuer.



Nos élèves en situation de handicap ont tous un PPS dans lequel il est précisé, par exemple, la non prise en compte de l'orthographe, hormis dans la discipline orthographe. C'est un texte qui fait loi. C'est-à-dire qu'un enseignant qui n'appliquerait pas cette recommandation serait hors-la-loi. Obligatoirement, l'orthographe ne doit pas être prise en compte en dehors de la matière Orthographe.

Georges MAIRAND

Il ne s'agit jamais de gonfler les notes ou de les arrondir : cela serait malhonnête. En revanche, il s'agit d'une adaptation, et donc de recentrer le devoir sur ce qu'on veut véritablement qu'il retienne. Éventuellement de faire parfois le deuil de compétences qu'on a vues avec les autres élèves et qu'on ne verra pas avec cet élève, parce qu'il n'arrivera pas à avoir les trois compétences en même temps. Si on crée une surcharge cognitive, il n'y arrivera pas. Mais si on ne travaille qu'une seule compétence, il va pouvoir y parvenir. Dans les bulletins scolaires, on spécifie à chaque trimestre que l'élève bénéficie d'une notation adaptée. Il y a malheureusement une vieille tradition en France qui fait que quand on rajoute des points à un élève, on a l'impression de voler l'État.

Jacques BIRINGER

Quel type de formation de base chaque enseignant pourrait bénéficier pour prendre en compte l'ensemble des difficultés des élèves ?

Corinne GALLET

A mon avis, il y a des connaissances à avoir en neurosciences, légères, pas forcément importantes, mais en tout cas un minimum qui permettent de connaître le fonctionnement du cerveau. Cela aura aussi des répercussions pour tous les enfants. Connaître les dernières recherches sur les Dys, parce que l'idée d'une formation, c'est éveiller aussi l'esprit critique par rapport à ce qu'on peut lire. Et ensuite, c'est partir de situations pratiques et avoir

des outils. Dans les formations, je donne des outils en disant aux enseignants : « maintenant, faites du langage avec cet outil-là ». Et puis, on essaie de mettre en lien la théorie et la pratique et voir concrètement ce que cela peut donner. Parfois, je leur demande aussi d'amener leur support de cours, pour qu'on puisse voir comment on peut les aménager. Il est bien évident que le support de cours, je ne le juge jamais. Je ne suis pas professeur de français ou de maths.

En revanche, je peux souligner les erreurs à ne pas faire dans la présentation de certains supports ou dans la manière de présenter un cours. Il y a trois grands champs : la théorie, le lien théorie-pratique et ensuite la pratique concrète. On fait des erreurs, on en discute. C'est en se trompant qu'on apprend, et les élèves aussi ont le droit de se tromper pour pouvoir apprendre.

Jacques BIRINGER :

On a évoqué les enseignants ressource dans certains départements, qu'en est-il exactement ?

Corinne GALLET

J'ai été enseignante ressource. Il est vrai que j'avais créé le poste à mon profil, en tout cas tel que je le souhaitais. Cela comprenait de la formation pour les enseignants, et en même temps, j'allais en classe à la demande des enseignants, des parents. Quand c'était à la demande des parents, j'avais plutôt le casque bleu avec la colombe affichée dessus. Le fait d'aller en classe, de discuter, de voir aussi un peu le profil de la classe, le profil de l'enseignant, le profil de l'élève permettait de faire des propositions très personnalisées. À l'heure actuelle, le poste a été supprimé. Donc il y a des enseignants ressource dans certains départements. Ils n'ont pas tous les mêmes missions. Certains sont affiliés au centre de référence et ont une mission, soit d'évaluation de l'enfant avec le versant pédagogique, c'est-à-dire de re-permettre l'inclusion et de don-

ner des conseils. Certains sont rattachés à des centres de référence et ont des classes. Le mot enseignant ressource regroupe une « foulitude » de choses, et il serait intéressant de faire un bilan.

Georges MAIRAND

Concernant la formation, cela fait 3 ans que je demande à passer la certification ASH : le 2CASH (Certificat complémentaire pour l'Adaptation Scolaire et la scolarisation des élèves Handicapés - second degré). Mais cela nécessiterait que je laisse mes élèves pendant 6 à 8 semaines dans l'année sans être remplacé, ce n'est donc pas possible. Cela m'est arrivé une fois de dire à l'IEN-ASH pour quelle raison je ne pouvais pas me former. En règle générale, je crois qu'il faut qu'on ouvre nos classes, que les collègues viennent voir ce qu'on fait, qu'on reconnaisse quand ça ne fonctionne pas. Ce qu'on fait devant une classe, ce n'est pas un texte sacré. D'ailleurs, je crois sincèrement que ni les élèves, ni les parents ne se privent de juger nos cours et ils ont bien raison. Il faut que tout cela soit remis en cause, discuté.

Pour terminer sur la formation, on a aussi un grand besoin en formation au niveau du numérique !

Corinne GALLET

Il faut de la formation pour les enseignants et c'est vrai que les enseignants sont volontaires pour se former. Par exemple, sur l'académie de Créteil, j'ai proposé une formation de 3 jours sur

la dyslexie - dysorthographe. Il y avait 30 places et 120 personnes inscrites ! Concernant la formation numérique : cette année, j'ai fait une enquête au niveau des CLIS TSLA. On s'est aperçu qu'il y avait une très grande différence car certains enseignants avaient un ordinateur uniquement dans la classe et puis un autre avait trois ou quatre ordinateurs, plus une classe numérique mobile, plus des tablettes numériques... Mais ce qui est ressorti, c'est que déjà les enseignants étaient en demande : « ne serait-ce que Word, je ne sais pas l'utiliser correctement finalement. Je suis persuadé que je peux aller plus loin, mais je ne sais pas comment faire ». C'est vrai qu'on nous dit : « il suffit de patouiller : », les informaticiens disent toujours : « c'est intuitif ». Alors j'ai essayé de leur expliquer que moi j'étais femme, et que eux étaient hommes et qu'apparemment, on n'avait pas la même intuition. Il n'y a d'ailleurs pas très longtemps, mon mari me demandait : « où est le liquide vaisselle ? ». J'ai répondu : « c'est intuitif, c'est toujours sous l'évier ». Les intuitions, nous n'avons pas vraiment les mêmes !

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Actuellement, sur la région Centre, une vingtaine d'enseignants se sont réunis dans l'objectif de faire de la formation de formateurs. 4 journées ne sont peut-être pas suffisantes, mais il y a en tous les cas la volonté de mettre en place de l'information, si ce n'est de la véritable formation.

QUESTIONS DU PUBLIC

--> Si l'ordinateur n'est pas intuitif pour les maîtres c'est qu'ils n'ont pas connu enfant cette technologique. Mais pour un enfant c'est purement intuitif ! Il faut

absolument former les enseignants aux outils numériques !

Georges MAIRAND

Il y a encore, en effet, certains enseignants qui ne sont pas formés, mais la difficulté est que l'on demande à un enseignant pas simplement d'être utilisateur des outils numériques, mais d'être éditeur de contenu. Il faut des heures de prise en main. Mais c'est bien sûr essentiel.

--> L'adaptation prend du temps. Souvent les adaptations sont refaites un million de fois. Ne pourrait-on pas stocker quelque part tous les aménagements faits par les parents et les enseignants. Il y a une perte de travail phénoménal !

Georges MAIRAND

Les méthodes sont souvent les mêmes, mais puisque c'est une adaptation, il faut que cela soit adapté à un public particulier. C'est-à-dire qu'en fonction des quatre élèves qu'il y a dans la classe, je ne vais pas proposer la même chose. Est-ce que c'est un élève repéré dys ? Ou un élève en ULIS TSA ? C'est différent. En revanche, désormais, il y a beaucoup d'exemples d'adaptation sur Internet.

--> Vous avez évoqué les droits des élèves en situation de handicap et les adaptations qu'on mettrait en place concernant par exemple les tables de multiplications qu'on pourrait mettre à disposition des enfants, puisque qu'on doit juger leur capacité à calculer et non pas à retenir les tables.

En revanche, quand on met en lien les aménagements qui sont recensés par la loi et les adaptations qu'on va mettre en place au quotidien, le lien ne se fait pas forcément. Par exemple, pour un élève qui est incapable de retenir ses tables de multiplication, on nous répond qu'à l'examen, il n'aura pas droit d'avoir ses tables de multiplication avec lui. Comment fait-on ?

Jacques BIRINGER

Cela fait partie de la compensation. Quand on a un dossier MDPH, on a droit à des compensations, y compris pour passer les examens.

--> Parfois, il y a un flou aussi au niveau des compensations qu'on peut attribuer ou au niveau des dispenses, par exemple, pour les langues étrangères.

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

C'est vrai. Pour obtenir le brevet, il faut valider le niveau A2. Mes élèves ont leur A2 validé, mais s'il n'y avait pas des adaptations au niveau de l'évaluation, ce niveau ne serait jamais validé.*

(* NDLR : ce qui empêcherait des élèves ayant des compétences pour poursuivre au lycée de pouvoir y aller.)

--> Mon fils vient d'avoir 20 ans, il est dyspraxique sévère, dyslexique et dysorthographique. L'ordinateur, ce n'est pas un outil magique. Il est équipé depuis l'âge de 4 ans : il est aujourd'hui à la fin de sa scolarité. L'ordinateur n'est en effet pas suffisant : nous avons eu l'aide de médecins, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, d'enseignants, la plupart très impliqués, et d'autres pas forcément bienveillants, mais il est allé au bout de sa scolarité. Il a eu son bac et fait aujourd'hui un IUT d'informatique. Sa santé est chaotique, mais il avance et cela le tient. Il a travaillé énormément : il est heureux de pouvoir accéder à ce qu'on lui disait inaccessible. Cela va lui donner la possibilité de trouver une petite place dans la société, alors qu'il y a 30 ans, ce n'aurait pas été possible ! On a aussi un fils dysphasique, on couvre un petit peu la problématique des Dys... Et au cours de toutes ces années, on a trouvé et rencontré des gens formidables et c'est un message d'espoir pour les parents. On a trouvé des gens formidables sur notre

parcours, même si on a aussi beaucoup ba-taillé. Cette expérience m'a donné envie de passer un Master d'enseignement et maintenant je suis enseignant. On critique beaucoup les enseignants qui ne sont pas impliqués, et en fait, on n'a pas beaucoup de temps particulièrement en primaire, car on aborde des domaines très différents, ni de moyens. J'ai apporté un ordi personnel en classe et je n'ai même pas accès au wifi, je dois courir à travers les étages. On monte des projets, on réclame. On a entendu beaucoup de discours négatifs sur les enseignants, mais pourtant beaucoup font des efforts. Lors du parcours de votre enfant, vous trouverez plusieurs personnes qui seront bienveillantes. Appuyez-vous sur elles, croyez en elles et croyez en vos enfants.

--> Je travaille avec des personnes qui m'ont toujours dit de prendre des notes au crayon parce que la composante neurophysiologique et neuropsychologique est totalement différente au niveau de l'imprégnation et de l'assimilation du cerveau qu'avec l'ordinateur.

--> Je voudrais revenir sur les notations. Que peut-on faire en dictée ?

Georges MAIRAND

La dictée ne demande pas beaucoup de ressources intellectuelles. Je commence par rassurer les élèves qui sont en difficulté avec l'orthographe. Quand on dit que c'est la science des ânes, il y a une raison. De nos jours, on ne fait plus de dictée toute simple, mais des dictées exercices parce qu'on travaille la notion. Le temps où on prenait un texte dans Les Lettres de mon moulin, où l'on dictait, devrait être terminé ! Là encore, c'est une question de pédagogie de base, c'est-à-dire qu'on identifie d'abord une compétence, par exemple le présent de l'indicatif.

En tout début de 6^e on revoit le présent de l'indicatif : on fait le cours, des exercices, on explique, on réalise une carte mentale afin que les élèves essaient de visualiser. Puis on fait l'évaluation : sur l'ensemble de l'évaluation, je propose environ la moitié de la note sur la dictée et le reste sur les exercices. Petite anecdote : j'avais mis à la fin de l'évaluation des petits exercices bonus pour permettre aux élèves de gagner encore quelques points. Mais ceux qui étaient favorisés étaient en fait les meilleurs élèves. Je me suis aperçu que mon adaptation était très bien pour les élèves qui étaient en PAI dys, en revanche, pour les élèves d'ULIS, c'était trop compliqué. Comme c'était le début de l'année, je ne connaissais pas exactement leur niveau de difficulté et de handicap. Est-ce que c'est lié à la compréhension du texte ? ou à l'orthographe ? Comment noter ? J'ai finalement donné un autre petit travail de renforcement sur le présent et à partir duquel j'ai pu rajouter des points.

Mais éventuellement, je peux ne pas noter un travail, que ce soit pour un élève en situation de handicap ou pour un élève qui traverse une période compliquée et qui n'est pas disponible pour apprendre. On n'est pas tout le temps disponible pour apprendre. Donc, le jour où ce n'est pas le cas, j'écris « non noté » sur la copie : les logiciels d'ailleurs permettent d'inscrire « Non Noté ».

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

personne n'est obligé de faire une dictée non préparée. Une dictée non préparée est inutile. Lorsque je fais des dictées, je mets la solution de la dictée dans la pièce d'à côté ou à l'autre bout de la pièce et ce n'est pas du tout pour leur faire faire de la gym ! Les élèves ont le droit d'aller voir la solution. Ils ont le droit d'y aller trois fois. Ils reviennent avec le mot dans leur tête, et donc dans leur mémoire de travail, pendant les 30 s qu'il

faut pour traverser toute la salle et revenir s'asseoir devant leur table. Cela fonctionne, les aide à réussir et valorise leur image d'eux-mêmes.

--> Vous parliez des classes où il y avait 5h de cours de plus par semaine. Les enfants ont déjà des emplois du temps chargés, comment font-ils ?

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Mes élèves viennent des quatre coins du département. Certains habitent même à 40 km. Ils savent avant de rentrer dans le dispositif dans quelles conditions il va être mis en place. C'est un projet que l'on définit à l'avance. Ils sont volontaires. Ils viennent me voir en janvier pour une inscription pour l'année suivante. J'ai besoin que les parents soient partants parce que j'ai besoin d'eux effectivement. Ils préfèrent effectivement avoir 1h de taxi le matin et 1h le soir, plus une demi-heure d'orthophonie les mercredis, plus 1h d'ULIS dans la journée, pour être certains d'avoir des adaptations, ce qui sera difficilement le cas dans un collège ordinaire. Il y a des « trous » dans leur emploi du temps que j'utilise pour leur heure d'ULIS. J'ai bien sûr des élèves qui sont fatigués, mais en même temps, ils sont heureux de pouvoir accéder à l'histoire, à la géographie et même au français, et même à Montequieu. Parce que le dispositif fonctionne. Une de mes élèves m'a dit : « de toute façon, nous, on a été habitué à travailler le triple des autres tout le temps ! ».



--> Est-ce que vous prenez tous les élèves de classes différentes en même temps ?

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Non, je prends séparément les 6^e, les 5^e, les 4^e et les 3^e. Cela dit, de temps en temps, j'essaie de prendre deux sections, voire trois sections, parce qu'ils adorent se retrouver entre eux. Ils forment une véritable dynamique de groupes. Lorsque je fais des exercices en commun, ce n'est d'ailleurs pas forcément les plus grands qui s'en sortent le mieux.

Corinne GALLET

A propos des heures supplémentaires, j'ai eu l'occasion de suivre des projets de collège où l'on proposait aux élèves dyslexiques, avec des professeurs volontaires sans qu'il y ait de dispositif ULIS, d'avoir 2h de plus pour continuer l'apprentissage de la lecture, un peu l'expression écrite, etc., et également 1h pour les maths, donc cela leur faisait 3h de plus. On évaluait les élèves en début et en fin d'année, et on s'apercevait qu'il y avait eu des progrès. Tous, quand on leur demandait s'ils voulaient continuer ou pas, disaient oui. Ce

n'est pas rester à l'école qui pose problème, c'est ce qu'on y fait. Quand vous avez un groupe avec un enseignant qui n'est pas

constamment en train d'évaluer, qui apporte un savoir, qui met en place une ambiance, les élèves savent que ce qu'on leur fait faire est nécessaire et les aide à progresser, et ils l'acceptent.

--> **Je suis coordonnatrice depuis cette année dans un collège avec 12 élèves en ULIS. Je me confronte à des enseignants qui ne savent pas ce que c'est et qui considèrent que ce sont des enfants qui ne comprennent rien, qui ne veulent pas travailler. Il y a besoin aussi de beaucoup d'informations car de nombreux enseignants ne comprennent pas en fait. Avant de parler de formation, il faut aussi changer l'image qui est portée sur ces élèves et qui doit aussi les faire souffrir.**

Corinne GALLET

Dans ce cadre-là, ce qui peut être fait, c'est que votre principal fasse une demande d'aide négociée. Lors d'une aide négociée, le principal du collège fait une démarche auprès du rectorat pour qu'il y ait 1, 2, 3 jours de formation pour tous les enseignants qui travaillent ensemble. Il y a également les formations pour enseignants qui se font au plan académique, au libre choix de chacun de s'inscrire ou pas.

Georges MAIRAND

Ce qui nous a aidé, c'est que c'était un projet à l'intérieur de l'établissement. Même si cela a été pris en main par quelques-uns. On ne peut pas simplement compter sur le plan académique de formation. Personnellement, j'ai pris conscience du problème de la dyslexie il y a une dizaine d'années en assistant un soir à une conférence de Jean-Emile Gombert de l'université de Rennes. Il m'a mis en face d'un texte qui me disait : « lorsque vous essayez de lire et comprendre ce texte, vous êtes dans la même situation qu'un dyslexique ».

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Ce qui est intéressant est que ces professeurs non formés réfléchissent aussi à des

moyens d'adapter afin que les élèves soient en réussite. Dernièrement, la professeure de français de 5^e, a donné une poésie à apprendre aux élèves. Le problème de la mémoire est chez les dyslexiques un problème récurrent. Aussi, pour ceux qui n'arrivent pas à mémoriser la poésie, au moment de la récitation, elle leur donne le premier mot de chaque vers ; pour « Mignonne, allons voir si la rose... », elle leur donne « mignonne ». Pour ceux qui ont moins de problème, elle ne donne que la première lettre. Puis ils vont savoir dire le reste. Cette recherche est faite par des professeurs qui ne sont pas formés, qui vont finalement trouver des astuces, et ainsi contribuer à intéresser et à faire entrer les élèves dans l'apprentissage.

--> **Je voudrais partager avec vous l'expérience de l'accompagnement de notre fils qui était en grand échec à l'entrée au collège. Il a réussi un bac S avec 16 de moyenne. Je vais vous donner un truc et j'espère que les enseignants qui sont dans la salle ne l'entendront pas : il est inacceptable de concevoir comme naturel que nos enfants soient en permanence en surcharge de travail. Le rythme scolaire exige que chaque trimestre, les enseignants ont besoin de note et donc tous les contrôles sont effectués la même semaine. La concertation entre les enseignants sur ces questions n'existe pas. Je crois que l'essentiel est de respecter la biologie de l'enfant, et donc des temps de repos, des temps de jeu, etc. Notre but est de préserver l'équilibre psychologique du jeune. La préconisation que je vous propose est de négocier, voire même de tricher, afin que les surcharges de travail qui ne sont pas utiles soient supprimées. Quand vous savez qu'un enseignant n'acceptera pas que le travail ne soit pas rendu, faites-le à la place de votre enfant ! Vous êtes les mieux placés pour savoir ce qui va être tenable. Le 16 de moyenne au bac S, cela**

s'est fait dans certaines conditions. Ce que les enfants ne sont pas capables de faire à 10 ans, ils vont être capables de les faire en 15 ans. A 12 ans, mon fils ne connaissait pas les tables de multiplication, ça ne l'a pas empêché d'aller en classe prépa ! Donc il ne faut pas rentrer au forceps nos enfants dans le moule de l'école. L'école elle est là pour tous, mais elle n'est pas là pour chacun : elle n'y arrive pas.

Un dernier point : une langue c'est fait pour échanger. On a parlé de dictée, d'orthographe... Les enfants d'autres pays, où il y a des liens directs entre le phonème et le graphème, vivent libres de ces dictées. C'est-à-dire que dans ces pays, la dictée de Pivot n'existe pas. Les jeunes Français sont les victimes de notre rigidité culturelle et je pense que nous, parents d'enfants dys, devons être les premiers à essayer de défendre une simplification de notre langue. Les jeunes qui se sont libérés de la langue avec le langage SMS est un exemple !

Georges MAIRAND

Il est vrai que l'orthographe est un sport national, un conflit national et la chose la plus inintéressante qu'on puisse faire en cours de français. Mais heureusement, en cours de français, on s'intéresse à beaucoup d'autres choses qu'à la dictée. Ce qui est prioritaire, c'est l'écriture, l'expression orale, la découverte des textes, la découverte du sens des textes. Et à cela, même en situation de handicap, il est possible d'accéder.

--> Nous sommes parents d'un enfant qui a souffert d'une dyspraxie très légère, mais nous le vivons assez mal notamment par rapport à ce qu'il supporte dans sa classe. Je voudrais demander aux enseignants présents de faire attention lorsqu'il faut expliquer à l'ensemble de la classe le problème. Parce que, rien que le terme « difficultés » peut-être terrible pour un enfant ou pour un adolescent qui cherche justement à entrer dans la case de tous les autres élèves, d'être un élève « normal ».

Maryse BOURGEOIS-POULAIN

Dernièrement, on a fait ce qu'on fait toujours au début de la 6e, on a préparé un petit diaporama qui expliquait ce qu'était la dyslexie. Toute la 6e3 s'est déplacée à l'ULIS. Mes élèves ont expliqué à cette classe ce qu'était leur dyslexie. Ils étaient contents, ils se sont expliqués, et les autres élèves étaient curieux ! Il n'y a pas eu du tout de jugement. Il n'y a pas eu de négatif ou d'induit. On a aussi affiché les photos des dyslexiques célèbres. Un élève a dit à un mes élèves : « mais alors, c'est vous qui allez fabriquer la PS8 ? »

Jacques BIRINGER

Le débat a permis de montrer qu'on peut arriver à une école inclusive telle qu'on la souhaite. Mais la bonne volonté ne suffit pas et il faudra forcément que cela passe par la formation des enseignants. Comme le dit la rectrice, Béatrice Gilles : « Il faut que l'Éducation nationale s'adapte à l'élève et non plus que l'élève s'adapte à l'école ».



8^{ème} Journée des dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

**Inventer pour les DYS,
innover pour tous !**



L'ADAPTATION DE L'APPRENTISSAGE DU CODE DE LA ROUTE ET DE LA CONDUITE AUX BESOINS DES DYS



Elisabeth JOSEPH
ergothérapeute au
CEREMH

Sarah BENZAQUI
formatrice
École de conduite
ECF Paris-Trinité

**Marie-Emmanuelle
IDIART**
orthophoniste

**Catherine
BUTIKOFER**
administratrice
APEDA FFDYS

Catherine BUTIKOFER

Pourquoi une adaptation au code de la route ?

Les actions entreprises par la FFDYS sur le passage du permis de conduire ont commencées en 2010. Un certain nombre de nos enfants n'arrivait pas du tout à franchir l'étape du code de la route et se retrouvait dans

l'échec. Afin de poursuivre cette réflexion, nous avons rencontré la Délégation à la Sécurité routière. Nous avons pris contact avec une école de conduite qui était déjà très armée sur le handicap. Ce partenariat nous a permis de progresser dans notre réflexion. Nous nous sommes rendus compte en regardant

dant les questions du code de la route que nos enfants avaient énormément de difficultés de compréhension du vocabulaire, à lire les diapos, à les repérer, à les comprendre. Nous avons également demandé les conseils d'une orthophoniste. Nous avons aussi pris contact avec le CEREMH qui est un organisme qui s'occupe de la passation du permis de conduire pour les personnes handicapées.

Elisabeth JOSEPH

Il faut proposer des solutions de compensation



CEREMH est une petite association qui a commencé à travailler en 2008 sur la vaste thématique de la mobilité et du handicap : accessibilité des lieux publics, ce qui nous amène à travailler avec les collectivités, les transports, mais aussi à faire des évaluations individuelles de la mobilité et à répondre à des besoins personnalisés. L'équipe comprend des ergonomes, des ingénieurs et des ergothérapeutes et aussi un enseignant en conduite, qui est par ailleurs formateur en mobilité et initiateur à la mobilité, ce qui nous permet d'avoir une approche globale de la mobilité. On cherche à se concentrer sur le permis de conduire puisque la demande est forte. Mais la conduite n'est pas accessible à tous : parfois le temps nécessaire est plus long pour être autonome à la conduite et parfois une difficulté d'exploration visuo-spatiale peut être un problème. Dans ces conditions, il est nécessaire de proposer des solutions de compensation. On a commencé à créer un groupe de travail avec l'ADAPT Cambrai pour lister les difficultés potentielles selon le mode de déplacement : piéton, transport en commun, conduite, déplacements en cyclomoteur (permis AM) qui permet de conduire une voiture sans permis. On souhaiterait mettre en place des groupes de travail en ligne qui permettraient de faire remonter les besoins des usagers. On aimerait aussi construire cette expertise commune avec des usagers des jeunes en Ile-de-France qui sont déjà dans la problématique d'insertion professionnelle et

qui pourraient aussi bénéficier d'une aide de l'AGEFIPH.

Sarah BENZAQUI

Pourquoi le code de la route est-il compliqué ?

Le code de la route est le parcours du combattant pour les jeunes Dys : 1 jeune sur 2 obtient son permis de conduire en France.

Le temps moyen pour passer le permis de conduire est de 12 à 14 mois. Les raisons sont la problématique de disponibilité et d'accueil dans les écoles de conduite, le fait de faire appel à beaucoup de fonctions cognitives. L'examen du code de la route est un examen compliqué qui fait appel à beaucoup de connaissances avec un mode de passation qui n'est pas du tout évident. Et lorsqu'on a des difficultés d'apprentissage, cela devient encore plus complexe.

Le mode de passage du code la route s'appuie sur le langage, prise d'information visuelle avec une prise d'informations auditives avec un champ lexical qui n'est pas du tout celui du quotidien.

Il y a aussi les établissements d'enseignements de la conduite qui ne sont pas prêts à accueillir ce type de public. Il faut les sensibiliser aux troubles des apprentissages.

Marie-Emmanuelle IDIART

Il faut prendre en compte l'aspect pratique et l'impact sur la vie professionnelle.

Il y a 5 ans, j'avais été sollicitée pour une enquête : « Pourquoi les Dys n'arrivent-ils pas à passer le code ? »

Ce qui est compliqué :

- les questions sont en audio ;
- le débit n'était pas réglable ;
- les phrases sont longues ;
- la tournure des énoncés est assez compliquée ;
- il faut mémoriser le vocabulaire technique, ce qui nécessite entraînement, répétition et préparation en amont ;
- la disposition des diapositives pose problème : les cases à cocher ne sont pas placées au même endroit à chaque fois.

Les préconisations que je propose :

- remettre en forme la syntaxe ;
- réécouter les questions dans une salle à part ;
- ralentir le débit.

Catherine BUTIKOFER

Quels sont les aménagements possibles ?

En 2011, une convention a été signée entre la FFDYS et la Délégation Routière qui a mis en place des sessions pour les personnes non francophones. La convention a permis à ces jeunes de s'inscrire à ces sessions. Le fait de traduire prend du temps aux non francophones, par conséquent, les Dys ont plus de temps pour regarder la photo, réécouter la question, relire les points essentiels.

En 2013, il y a eu l'élargissement de la convention aux dyspraxiques et des sessions spécifiques pour les sourds et les malentendants. Les jeunes Dys peuvent s'inscrire à ces sessions. Ce sont celles qui fonctionnent le mieux car ils ne sont pas perturbés par une autre langue étrangère.

Pour l'instant, on n'a pas encore modifié complètement la forme du questionnement, la sémantique, le lexique...

S'il n'est pas possible d'avoir ce type de session, il est néanmoins possible d'en demander une adaptée et il y a une obligation de la mettre en place.

Les conditions requises pour bénéficier de cette adaptation sont soit la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) au titre du trouble des apprentissages ou du langage, soit la personne a déjà obtenu des aménagements aux examens de l'Éducation nationale, soit elle a un certificat médical de moins de 6 mois qui atteste qu'elle est en situation de handicap liée à une dysphasie, une dyspraxie, une dyslexie.

Selon les départements, il faut s'adresser soit auprès des DDT (Direction départementales des Territoires), soit des DDPT (Directions départementales de Protection des Populations), soit auprès des préfetures.

Sarah BENZAQUI

La préformation au code de la route



Nous avons mis en place des stages de préformation du code de la route à Paris ou en province.

Elle dure 4 jours. On aborde 30% du programme total du code de la route.

Les groupes comprennent 8 à 10 stagiaires.

Les thèmes abordés sont : signalisation, intersection et régime de priorité, notion de calcul (taux alcoolémie, distance d'arrêt...).

L'objectif est d'apprendre la méthodologie et de préparer la conduite en favorisant les automatismes (analyse de la situation, choix et action).

Le trouble du langage va aussi poser des problèmes sur les compétences liées à l'analyse de situation. On va les retrouver en pratique bien souvent. On va accompagner les jeunes pour qu'ils se facilitent la vie, c'est-à-dire éviter la surcharge mentale en adoptant un véhicule de type boîte automatique (on gagne du temps pour ne pas travailler sur la coordination du mouvement). On a développé des outils sympathiques leur permettant de s'auto-évaluer et mesurer leur progression. On commence à créer des jeux avec des cartes, des plans avec lesquels ils peuvent travailler l'ensemble de ces thèmes.

Depuis 2011, 60 participants ont été reçus. Plusieurs d'entre eux ont obtenu leur code et la conduite, d'autres ont lâché prise pour le moment. C'est une activité qui remet en cause beaucoup de problèmes : ils sont obligés de se débrouiller pour venir en formation, ils se confrontent à d'autres types de troubles, ils échangent, ils ne sont plus avec leurs parents, ils sont entre eux...

Premier stage de formation de formateurs

Aux vacances de la Toussaint est organisé le premier stage de formation de formateurs. Nous sommes passés par des réseaux d'école de conduite, car ils sont en mesure de communiquer plus facilement avec les membres du réseau. On a utilisé aussi les sites des associations sur lesquels nous avons posté l'information, le site de

la Délégation Routière. Une douzaine de formateurs se sont inscrits à ce stage qui va durer 3 jours. Le but est de leur permettre de comprendre quels sont les mécanismes d'apprentissage, quels sont les mécanismes liés aux troubles d'apprentissage, les conséquences qui se répercutent sur la formation au code et à la conduite, quels sont les outils qu'on a déjà développés et que l'on va leur transmettre, et

aussi réveiller leur créativité pour créer de nouveaux outils.

Le 3^e jour, ce sera le premier jour d'accueil d'un nouveau stage de jeunes afin que les formateurs puissent apprendre en immersion, en observation et mettre en pratique assez rapidement les méthodes pédagogiques.

QUESTIONS DU PUBLIC

--> **Mon fils dysphasique a participé à un stage à Noël 2011. Même s'il n'a pas eu son permis, cela lui a apporté énormément.**

En 2011, il a été déscolarisé à l'âge de 15 ans pour dépression sévère et tentative de suicide.

Après ce stage, il s'est passé plein de choses. Il n'était plus tout seul. Il avait vu d'autres personnes. Cela lui a donné envie d'aller plus loin. Il s'est ainsi inscrit pour faire une formation et il a pris confiance en lui. A l'heure actuelle, il n'y a plus de dépression. Il est heureux. Il a signé un CDI comme commis de restauration. Et c'est grâce à vous, puisque cela lui a donné confiance en lui et il est allé de l'avant.

--> **Et pourquoi ne pas le proposer aux jeunes dyspraxiques ?**

Catherine BUTIKOFER

Pour répondre à la problématique du permis de conduire, nous avons fait une enquête disponi-

ble sur le site de DFD (www.dyspraxies.fr). Nous nous sommes rapprochés de la FFDYS qui avait formé un groupe « jeunes adultes ». Nous avons édité une plaquette afin que les auto-écoles soient sensibilisées à la dyspraxie. Nous nous sommes rapprochés de la Sécurité routière, du CEREMH (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap [http : ceremh.org](http://ceremh.org)) pour être à même de construire cette plaquette. Le CEREMH nous a accompagné à l'ADAPT à Cambrai, qui est un centre qui a une expérience assez pointue dans l'accompagnement de jeunes adultes au permis de conduire et qui possède un simulateur de conduite. Des ergothérapeutes et des moniteurs d'auto-école, qui utilisent cet outil depuis un certain nombre d'années, nous ont fait partager leur expérience. Et grâce à toutes ces compétences, nous avons monté cette plaquette qui est disponible sur le site.

